UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01769328 4

PQ
1629
M3A6
1881

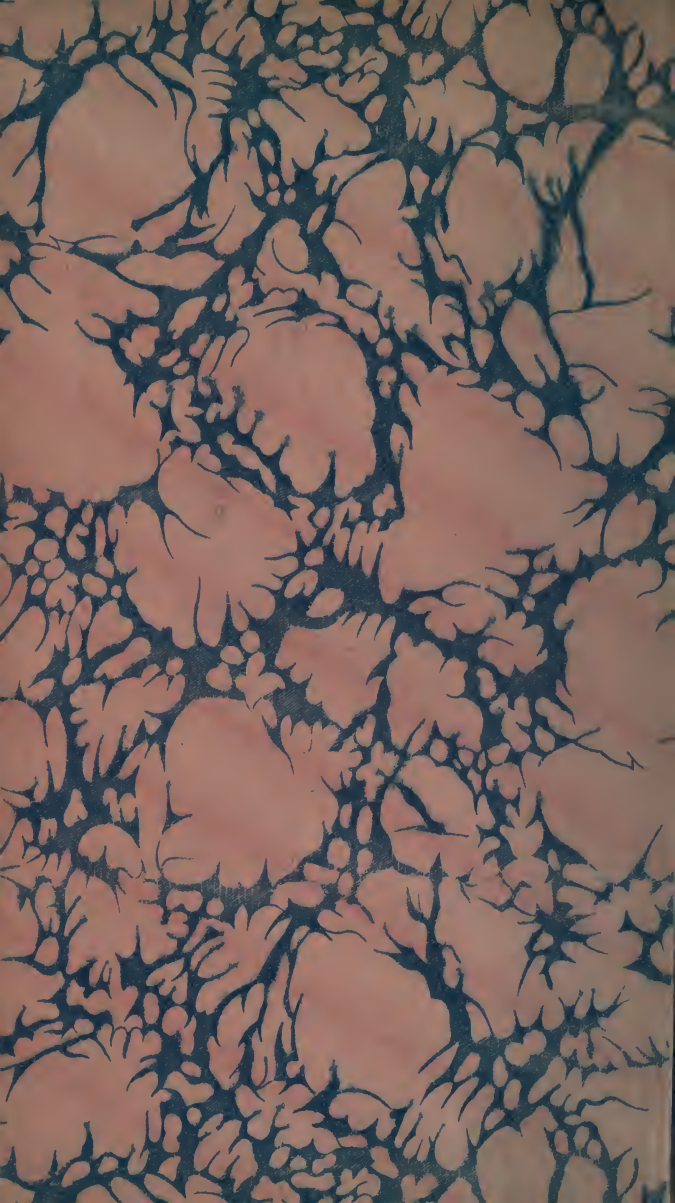

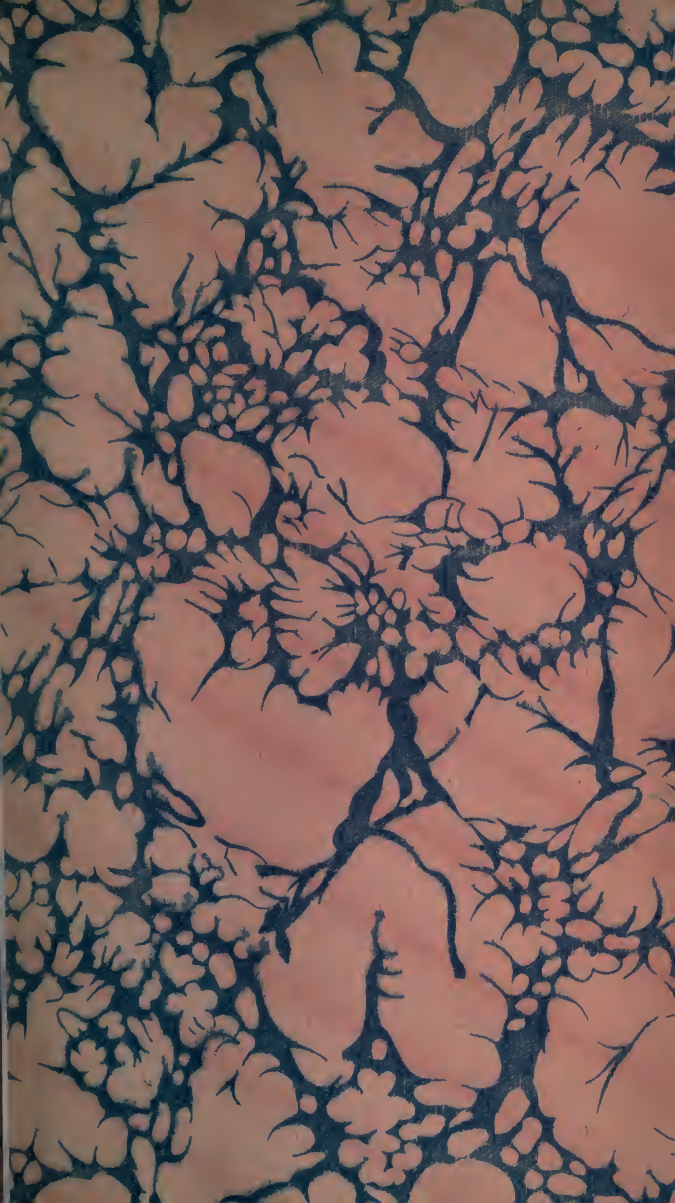

usad

DERNIÈRES POÉSIES
D'OLIVIER DE MAGNY

AVEC NOTICE ET INDEX

par

E. COURBET

176010
22/11/22

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, passage Choiseul, 27-31

M D. CCC LXXXI

HARVARD COLLEGE LIBRARY

DERNIÈRES POÉSIES

D'OLIVIER DE MAGNY

LYON

IMPRIMERIE ALF. LOUIS PERRIN

LT
4199d

DERNIÈRES POÉSIES
D'OLIVIER DE MAGNY

AVEC NOTICE ET INDEX

par

E. COURBET

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31, passage Choiseul, 27-31

M. D. CCC. LXXX

LIBRARY
APR 26 1971
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
1629
M3A6
1881

AVERTISSEMENT.

*Le volume que nous offrons aujourd'hui aux bibliophiles, complète notre réimpression des œuvres d'*Olivier de *Magny. Il reproduit pour la première fois dans leur ordre & dans leur entier les pièces composant le rarissime livret publié en* 1553 *par Arnoul L'Angelier* (1), *sous le titre d'*Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France. *Il se recommande en outre par un intérêt considérable, car il comprend dix-neuf sonnets inédits adressés par le poète à la Reine Catherine de Médicis & au* Roi *Charles IX. Ces vers qui forment par leur inspiration générale un poème sur l'institution du prince,*

(1) *In-8, de* 34 *ff. non chiffr. Avec un frontispice renaissance aux initiales entrelacées de Henri II & de Diane de* Poitiers, *formant encadrement du titre.*

ont été découverts dans les manuſcrits de la Bibliothèque nationale par M. Tamizey de Larroque, & dans un mouvement de généroſité dont nous ne ſaurions trop nous montrer reconnaiſſant, ce ſavant à qui nous devons tant d'importantes révélations ſur les poètes & les perſonnages politiques de la Guienne & de la Gaſcogne, a bien voulu nous offrir pour notre édition les ſonnets d'Olivier de Magny avec un avertiſſement & des notes (1).

*Pour groſſir l'œuvre du poète quercinois, nous avons ajouté aux morceaux qui précèdent, deux dédicaces en proſe & une épitre en vers. La première, intéressante pour l'hiſtoire des relations de Magny avec Hugues Salel, eſt tirée de l'édition originale de la traduction des XIe & XIIe livres de l'*Iliade *par l'abbé de Saint-Chéron. Quant à l'épitre en vers, bien qu'elle ſe retrouve avec quelques changements* (2) *dans les* Amours de Fran-

(1) *L'avertiſſement eſt de M. Tamizey de Larroque, les notes ſont de MM. Reinhold Dezeimeris, Léonce Couture, Proſper Blanchemain & E. Courbet.*

(2) *Le texte de Baïf ne contient notamment pas les vers ſuivants :*

Car ny pour voir flofloter le Rone
Ny pour voir eſcouler la Sone.

cine, *de Baïf, nous avons cru devoir en reproduire le texte tel qu'il a paru à la ſuite de la première impreſſion des* OEuvres de Louiſe Labé, *parmi les écrits de divers poètes à la louange de la Belle Cordière. Tant que l'ombre ſous laquelle ſe dérobe la paternité de cette pièce n'aura pas été diſſipée, aucune attribution préciſe ne peut être tentée, & le lecteur reſte en droit de réclamer pour chacun des deux poètes les vers qui portent leurs noms ſous une même date, dans des recueils également authentiques.*

*Il nous a paru convenable de placer en tête du volume la vie d'*Olivier de Magny, *l'une des meilleures que* Guillaume Colletet *ait jamais écrites ; mais afin de combler les lacunes de cette biographie, nous avons donné dans une notice à la suite l'indication des particularités acquiſes aujourd'hui à l'hiſtoire du poète quercinois tant par nos recherches que par celles de* M. Blanchemain.

*L'érudit que nous venons de nommer, prématurément enlevé à ſa famille & à ſes amis, mérite ici de notre part un hommage ſpécialement affectueux. C'eſt en effet par des inveſtigations ſéparées d'abord, puis communes au ſujet d'*Olivier de Magny *que s'établit & ſe fortifia entre nous une intimité conſacrée à d'inceſſantes battues dans l'hiſ-*

toire de la poésie française au XVIe siècle. Jusques aux derniers moments de sa vie, M. Blanchemain, qui poursuivait personnellement d'importants travaux, a pris un intérêt actif à la publication du présent volume & pour l'index des noms propres comme pour les notes jointes aux sonnets inédits, il a fourni de précieuses indications.

Avant de terminer cet avertissement, il me reste à exprimer à M. Louis Greil, de Cahors, mes plus vifs remercîments pour les communications qu'il a bien voulu m'adresser au sujet de la famille de Magny. Il m'a de la sorte mis à même de montrer l'enfant de Cahors sous le poète ami de Ronsard & de du Bellay, & de compléter par quelques traits intimes une figure littéraire.

VIE D'OLIVIER DE MAGNY

PAR GVILLAVME COLLETET.

CE poëte eut pour ſon lieu natal celuy-là meſme de Clement Marot & de Hugues Salel; je veux dire la ville de Cahors en Quercy. De toute cette grande & fameuſe brigade des poëtes françois qui florirent ſoubs le regne de Henry ſecond, il n'y en a point, à mon advis, après Ronſard, du Bellay & Remy Belleau, qui egallent dans la poeſie Lyrique cet excellent poëte. Il avoit eu pour maiſtre, dans ce docte exercice, Hugues Salel, & eut pour rivaux tous les bons eſprits de ſon ſiecle. Ronſard le loue en pluſieurs endroits de ſes œuvres, & du Bellay, Baïf & Paſquier ne l'oublient pas dans les leurs. Notamment, le premier dans ſon poëme des Iſles Fortunées, parle de lui de la ſorte :

Et là j'aduiſe vn grand peuple qui ſuit
Noſtre Magny, &c.

A la fin de ſon ſecond livre des poëſmes, il luy en adreſſe deux de ſuite, qui teſmoignent aſſez de la haute eſtime qu'il faiſoit de ſon merite, puiſqu'il ſe declare ouvertement l'ennemi de tous ceux qui le voudroient attaquer & qu'il prend le ſoin de le conſoler, dans les tracaſſeries qu'il reçoit de la mauvaiſe fortune. Et dans la premiere edition de ſes ſonnets, il s'en trouve encore un qu'il a deſdié à noſtre Magny & qui commence ainſy :

Si je pouuois, Magny, acquerir par la grace
De noſtre d'Auanſon, &c.

Du Bellay le conſidere comme un de ceux qui ont le plus delicatement exprimé les paſſions de l'amour, & après en avoir nommé quelques-unes, il parle ainſy, dans ſes *Jeux Ruſtiques*, de ſon cher Magny :

Entre leſquels tes vers n'ont pas
Des derniers aduancé leurs pas,
Vers bien dignes que l'on leur donne
Vn jour la plus belle Couronne :
Pour auoir le premier de tous
Chanté l'amour d'vn ſtyle doux,
Le traictant non en rude maiſtre,
Mais ainſi qu'vn enfant doit eſtre.

Dans ſes *Regrets*, il adreſſe pluſieurs ſonnets à Olivier de Magny, qui teſmoignent aſſez l'eſtroicte amitié qui

eſtoit entre ces deux beaux eſprits. J'y en ay remarqué quatre particulièrement, au nombre deſquels je mets celuy qu'il a adreſſé à Jean d'Avanſon, conſeiller d'Eſtat, & qui commence par ces vers :

Combien que ton Magny ait la plume ſi bonne,
Si prendray-je auec luy de tes vertus le ſoin, &c.

Mais, à mon gré, un des meilleurs ſonnets de du Bellay eſt celuy auquel il fait la peinture de la Republique de Veniſe qu'il traite avec un peu plus d'aigreur & de traits satyriques que cet eſtat fameux & floriſſant ne merite, & qu'il adreſſe à noſtre Magny, comme au cher confident de ſes plus ſecretes penſées. Ce ſonnet commence par là :

Il fait bon veoir, Magny, ces coyons magnifiques...

Et finit par ces mots :

Mais ce que l'on en doit le meilleur eſtimer
C'eſt quand ces vieux cocus vont eſpouſer la mer,
Dont ils ſont les cocus & le Turc l'adultere.

Eſtienne Paſquier, dans ſes *Recherches de la France*, & Claude Binet, dans la *Vie de Ronſard*, Jean de la Peruſe & le comte d'Alſinois, dans leurs œuvres, & Maurice de la Porte, dans ſon *Recueil d'epithètes françoiſes*, mettent ce poëte dont je parle au rang de ceux qui furent de ce temps là les plus favoriſez des Muſes, & qui me-

riterent auſſy d'en eſtre les plus favoriſez. Hugues Salel qui fut ſon premier & plus affectionné Mecene, fit tant d'eſtat de ſon affection & de ſa rare ſuffiſance, qu'il ne deſdaignoit point, tout ſçavant & tout renommé qu'il eſtoit, de luy communiquer familierement tous ſes ouvrages, & meſme en mourant de luy en recommander l'edition, charge dont Magny s'acquitta ſi ſoigneuſement & avec tant de zele, qu'il teſmoigna bien par la publication qu'il fit faire de ſes douze livres de l'*Iliade* d'Homere & du commencement du treizieſme & meſme de pluſieurs autres poëſies de Salel, par les beaux vers qu'il compoſa ſur ſa mort, & par le recueil qu'il fit des vers des autres, que la veritable amitié ne s'enferme pas dans le tombeau, & qu'elle vit encore après la perte de ſon objet.

Comme ſon merite le fit juſtement aimer de Jean d'Avanſon, conſeiller du Roy en ſon conſeil d'Eſtat, qui eſtoit en ce temps-là un des puiſſants protecteurs des Muſes & de leurs favoris, ce que l'on voit dans les œuvres de Magny & meſme dans celles de Ronſard & de du Bellay, ce fut auſſy par la faveur & par les bienfaits de ce rare homme qu'Olivier de Magny fut connu & eſtimé du Roy Henry II & qu'il fut receu au nombre de ſes ſecretaires. Le premier volume de ſes poëſies qu'il publia, fut celuy qu'il intitule : *Les Amours d'Olivier de Magny Quercinois*, imprimés à Paris, l'an 1553. Il le deſdia à ſon protecteur & maiſtre Hugues Salel, abbé de S. Cheron. Tous les fameux poëtes de ſon ſiecle, Jodelle, Ronſard, Baïf, Dorat, Navieres, Belleau & quelques au-

tres composerent des vers non-seulement en l'honneur de cet autheur, mais encore de cette jeune dame qu'il aimoit sous le nom de Castianire, & de laquelle il fit graver le portrait à l'entrée de cet ouvrage. Il contient environ cent sonnets amoureux & plusieurs odes de divers sujets, qu'il adresse à sa maistresse & à ses amys. Voicy le commencement du premier sonnet :

Qui le croira, bien qu'en vers ie l'escriue,
Que pour mon mal difficile à celer
Vn ardent feu se voie estinceler.
Dans la froideur d'vne glace si viue.

Qui voudra voir le reste, peut avoir recours à ce livre amoureux, qu'il commence pas le sonnet suivant qui a je ne sçay quoi de noble & de relevé :

Du train poudreux de ta course subite.
Ou d'vn tel vol qu'on ne puisse esgaler,
Va, liure mien, galoppe ou tranche l'air
Cornant partout les lois de mon merite.

Aux plus lointains montre à nud ma Carite,
Braue sujet de ton riche parler,
Et le beau feu qui me vint affoler,
Si que rauy temps & mort je depite.

Salel, Murat, Nauieres & Maumont,
Qui à longs traits boiuent au double mont
De la docte eau dont les Sœurs nous debondent,

Puiſſent ainſi te voir heureuſement,
Tant qu'au grand bruit de leur ſain jugement
Antres, prez, bois & riuages reſpondent.

A la fin de ce volume, il y a un petit recueil de vers françois de Hugues Salel, la pluſpart deſquels ſont des chapitres d'amour, à l'imitation des Italiens. Par l'advertiſſement au lecteur, qui eſt à l'entrée de ce livre, il paroiſt evident qu'Olivier de Magny fut, en ſa jeuneſſe, domeſtique de Hugues, ce fameux & celebre prelat.

Le ſecond livre de ſa façon, que Magny publia, contient un long Hymne ſur la naiſſance de cette illuſtre princeſſe, Marguerite de France, fille du Roy Henry II, quelques ſonnets & quelques autres vers Lyriques, le tout imprimé à Paris, l'an 1553. Le libraire, par un advertiſſement au lecteur, luy promet un livre d'odes & les *Veſtales* d'Olivier de Magny. Pour ce livre d'odes, il fut imprimé depuis, mais quant à ces Veſtales, on ne ſçait ce qu'elles ſont devenues, & ſi elles ont eſté bruſlées de leur propre feu.

Son troiſieſme volume de poéſies, s'appelle *Les Gayetez d'Olivier de Magny*, imprimées à Paris, l'an 1554, & deſdiées à cet homme fameux, Pierre Paſchal, gentilhomme du bas pays de Languedoc, le plus cher & le plus intime de ſes amys, comme il le paroiſt par la lecture de ce livre & des autres livres du meſme poëte. C'eſt un agréable recueil de vers lyriques, adreſſé aux bons eſprits de ſon ſiecle, & à ſes meilleurs amys. Comme il eſt dans toutes les juſteſſes de ſon temps, je

ne doute point qu'il ne fut receu avec l'applaudiſſement univerſel des doctes & l'admiration des moins ſçavants.

Son quatrieſme livre s'appelle les *Souſpirs d'Olivier de Magny*. Il fut, comme tous les autres volumes, imprimé à Paris, l'an 1557. C'eſt un ramas de ſonnets d'amour, de morale & d'invective, fait par l'auteur, les uns en France & les autres en Italie, lorſqu'il y ſuivit ſon Mecene, Jean d'Avanſon qui y fut en ambaſſade de la part du Roy. Il y a des ſonnets qui pourraient eſtre enviés de nos poëtes les plus délicats, s'ils en avoient la cognoiſſance. De moy, il faut que j'advoue qu'il y en a là qui ne me plaiſent pas ſeulement, mais qui me raviſſent. Je mets en ce rang celuy qu'il adreſſe à Jacques Tahureau, ſur le ſujet de ſon Admirée. Il commence ainſy :

Miraculeux eſprit que noſtre ſiecle admire
Pour admirer ſi bien l'admirable beauté,
Ainſi puiſſe l'Amour amollir la durté
De ta belle admirée où la beauté ſe mire.

Je m'admire moy-meſme en venant à te lire. &c.

Je mets au meſme rang celuy-cy encore :

Inutile deſir, interdite eſperance,
Cauteleuſe penſée & vouloir aueuglé,
Larmes, plaintes, ſouſpirs & tourment deſreglé,
Donnez ou paix ou treue à ma longue ſouffrance...

Et le reſte qui marche du meſme air. Mais ce ſeroit eſtre ennemy de ſa réputation de paſſer ſoubs ſilence le ſuivant, qui fut ſi longtemps l'entretien de la Cour, des curieux, & que les plus habiles muſiciens du ſiecle, comme Orlande, le Jeune & pluſieurs autres mirent en muſique comme à l'envy. Je l'inſereray icy tout entier, tant pour l'eſtime que ſon ſiecle en a faict que pour teſmoigner au noſtre qu'il n'eſt pas le ſeul fertile en penſées & capable du beau tour & de la belle chute dans les ſonnets. C'eſt le dialogue touchant d'un amant & du vieux nocher Caron :

L'A. Holà, Caron, Caron, nautonnier infernal!
CA. Quel eſt ceſt importun qui ſi preſſé m'appelle?
L'A. C'eſt l'eſprit eploré d'vn amoureux fidelle
Qui pour touſiours aimer, n'eut iamais que du mal.

CA. Qui cherches-tu, dy moi? L'A. Le paſſage fatal.
CA. Quel eſt ton homicide? L'A. O demande cruelle!
Amour m'a fait mourir. CA. Iamais dans ma nacelle
Nul ſuiet à l'amour ie ne conduis à val.

L'A. Mais de grace, Caron, reçoy-moy dans ta barque.
CA. Cherche un autre nocher; car ny moi, ny la Parque,
N'entreprenons iamais ſur ce maiſtre des Dieux.

L'A. I'iray donc maugré toy; car i'ay dedans mon ame
Tant de traicts amoureux, tant de larmes aux yeux,
Que ie ſeray le fleuue, & la barque & la rame.

Le cinquieſme & dernier volume de ſes poëſies eſt à mon gré auſſi relevé par deſſus les autres que les autres l'eſtoient au deſſus des vers bas & rampans de ſon ſiecle. Il eſt diviſé en cinq livres d'Odes, que ie dirois volontiers toutes belles & toutes eloquentes, ſi ce n'eſtoit point teſmoigner trop de paſſion pour un autheur qui vit preſque le berceau de noſtre langue & qui ne la crut pas de ſon temps en un eſtat de perfection, comme en effect elle ne l'eſtoit pas encore.

Mais, comme dans un parterre de fleurs, il y en a touſiours de plus belles & de plus eſclatantes que les autres, parmy toutes ces riches pièces de poëſies, il ſe rencontre des odes qui l'emportent de bien loin ſur le reſte. L'ode de la Juſtice qu'il dedie à ſon Mecene, en faveur de Pierre Paſchal, ſon amy, eſt une des plus belles & des plus poétiques, & l'on peut dire qu'elle peut paſſer pour un hymne excellent & parfaict de la Juſtice. En voicy le commencement :

L'Ocean de ſes fieres Ondes
La terre encor' n'enuironnoit,
Ny ſes lumieres vagabondes
Le Dieu du iour ne ramenoit,
Sa ſœur ne voiloit point ſa face,
Quand du chaos la fiere maſſe
Enſerroit dedans ſa rondeur
Les ſemences & la grandeur
Et les accords de toutes choſes,
La nature & ſes faits diuers

Et l'image de l'Vniuers
Dans ſon ſein peſle meſle encloſes.
Mais depuis que la main diuine,
D'vne diuine affection,
De cette immobile machine
Euſt briſé la confuſion,
Et que le feu, la terre & l'onde,
Le ciel & les membres du monde
Furent de ſon ventre arrachés,
Les Aſtres alors attachés
Par le grand Dieu dans ſon grand temple,
Darderent leur feu rayonné
Sur l'homme nouuellement né
Que ce Dieu fit à ſon exemple.

Le reſte va de la meſme force, & cette force me ſemble ſi belle, qu'oſté quelques termes antiques qui s'y rencontrent, j'oſeray dire que je n'ay rien veu de mieux dans tout ce que ce ſiecle a produit.

Je mets en ce meſme rang l'ode ou hymne de Bacchus, qui eſgale, ce me ſemble, toutes celles de l'antiquité & toutes les pieces modernes qui ont traité le ſujet des Bacchanales. J'en ai compoſé une autrefois ſur ceſte meſme matiere : mais quoyqu'elle ait eu l'approbation de la republique lettrée, ſi eſt ce que je l'eſtime bien au-deſſous de celle de cet excellent poëte duquel j'ay fait meſme autrefois mes ſouveraines delices. Ce beau livre d'Odes fut imprimé à Paris, chez Wechel, l'an 1559.

Olivier de Magny mourut environ vers ce temps-là, ſuivant mes conjectures; c'eſt-à-dire peu après qu'il euſt eſté receu ſecretaire du Roy Henry ſecond, par la faveur & les bienfaits de ſon Mecene, qui regreterent eſgallement la perte d'un ſi excellent homme dont la vie aurait donné la naiſſance à bien d'autres ouvrages, pour ſa gloire & pour celle de ſa patrie.

NOTICE.

La famille de Magny était italienne, elle vint s'établir à Cahors après la retraite des Anglais. L'évêque Antoine Ier d'Alleman (de 1466 à 1475), avait pour elle beaucoup de considération & la pourvut d'un office de notaire. On trouve en effet un Michel de Magni notaire en 1483 & un autre nommé Jean de Magni en 1493.

Ce court préambule est extrait de l'*Histoire manuscrite du Quercy*, par Lacoste (XVII. 31.), & il doit être accompagné de quelques explications.

Vers le milieu du XIIIe siècle des banquiers lombards vinrent s'établir à Cahors autour d'une place qui a pris & longtemps gardé le nom de Place au Change. Selon toute probabilité, un aïeul de Magni faisait partie de cette colonie & ce fut en récompense de services rendus à l'évêque de Cahors, prince séculier du pays, & forcé d'entretenir des soldats pour sa défense, que le banquier lombard fut pourvu d'un office de notaire.

M. Greil, possesseur d'un inventaire des effets du col-

lége de Saint-Etienne de Rhodez, dans lequel ſe trouve mentionné un acte du 13 novembre 1333 (cote 70), ſigné Magni, incline à croire que Bertrand de Cardaillac, évêque de Cahors de 1325 à 1368, aurait été plutôt qu'Antoine d'Alleman, le protecteur de la famille de notre poëte. Cette hypothèſe qu'il convient d'oppoſer à l'affirmation de Lacoſte, eſt moins ſolidement établie, car elle eſt fondée ſur l'exiſtence d'un acte iſolé, tandis que l'opinion contraire s'établit ſur un grand nombre de tranſactions ſignées de notaires du nom de Magni & portant la date de 1479 à 1542. (Inv. cité, cotes 402 à 421.)

Independamment des parents d'Olivier de Magny mentionnés plus haut, M. Greil a ſignalé, en 1605, un François Magni procureur à la Cour préſidiale & en 1640, un Pierre Magni propriétaire du château de la Tauge, aujourd'hui la Tauche, paroiſſe de Ceſach. Ce château appelé *Lou Caſtel de Magny* exiſte encore & les ſouterains conſiderables qui en dépendaient, ſubſiſtent en partie.

Parmi les poëtes qui ont vanté le mérite d'Olivier de Magny, Baïf s'eſt montré aſſez ſobre. Cependant les *Epigrammata* d'Eſtienne Forcadel (Lyon, 1554, p. 108) renferment du chantre de Meline, *ad Ol. Magnium*, une ode latine très-flatteuſe pour le jeune poëte. Ronſard eſt allé plus loin, il s'eſt poſé d'abord en ami puis en ſolliciteur. Colletet dans ſa *Vie de Magny* a choiſi le dernier aſpect en rappelant ces vers du Cigne Vendomois ;

Si ie pouuois Magny acquerir par la grace
De noſtre d'Auanſon quelque faueur de celle
Qui de cent mille noms pour ſes effects s'appelle
Et qui change trois fois diuerſement ſa face,
Près les iardins d'Anet, dans vne belle place
Ie peindrois ſes honneurs, d'vne lettre immortelle
Et tous les puiſſans dieux qui marchent apres elle,
Quand la trompe à ſon col elle court à la chaſſe,
Ie peindrois d'autre part, mais d'vne autre façon
Comme vn nouveau Phœbus, le ſeigneur d'Auanſon
Des Muſes conduiſant la neuuaine céleſte (1).

Par l'appui de Magny, Ronſard obtint la faveur de Jean d'Avanſon, mais il ne réuſſit point à capter les bonnes grâces de Diane de Poitiers. Il ſe vengea de l'indifférente par deux ſonnets. Dans le premier, il déclare que la poſtérité s'étonnera de ne pas trouver les éloges de Ronſard parmi les louanges prodiguées à Diane. Revenant vne ſeconde fois à la charge, il tenta de triompher de la froideur de Diane & lui propoſa pour modèle la bienveillance du roi pour les poëtes. Phœbus, diſait Ronſard :

Phœbus aime les vers comme roy des poëtes,
Et Diane eſt ſa ſœur; donc ſi ſa ſœur vous eſtes,
Aymez les ſeruiteurs de Phœbus, voſtre frère (2).

(1) Ronſard. Edition Blanchemain. Paris, I, 425.
(2) Ronſard. Ed. Blanchemain. V, 331.

Toutes ces exhortations laiſſèrent Diane inſenſible. Femme politique avant tout, la Ducheſſe de Valentinois avait vne autre raiſon de manifeſter peu de ſympathie pour les poëtes. Elle avait été l'objet des épigrammes les plus outrageantes à l'époque où elle devint la maîtreſſe du deuxième fils de François Ier. Les plus modérées ſont écrites en latin et donnent à juger du reſte (1).

Malgré ſa déconvenue & quelque jalouſie contre Olivier de Magny, qui était bien accueilli de Diane de Poitiers, Ronſard eut toujours en grande eſtime le talent de ſon rival. Claude Binet nous a donné, d'après Ronſard, ſa claſſification des plus excellents poëtes du XVIe ſiècle. Au premier rang ſe trouvent Baïf, du Bellay, Jodelle, Belleau, Pontus de Tyart & Dorat. Immédiatement après ce groupe viennent Paſquier & Olivier de Magny.

(1) On lit dans les *Hendecaſyllabes* de Jean Voulté (Paris, Sim. Collines, 1536) :

IN PICTAVIAM ANVM AVLICAM.

Empto quœ faciem colore pingis,
Quœ ornas dentibus os tuum paratis,
Quœ cœlas capitis nives, redempto
Crine, vt te iuuenes ſequantur, ipſa
Stulta es, non trahit eſca ficta prœdam,
Emas, conſilinm ſequata noſtrum,
Cunnum, vel minimo annulo minorem,
Ne viuam, niſi quos voles habebis.

Pafquier fe livre à fon tour dans les *Recherches de la France*, VII, 7, à l'énumération fuivante :

« ... Vous euffiez dit que ce temps là eftoit du tout confacré aux Mufes : Vn Pontus de Tiart, Eftienne Iodelle, Remy Belleau, Jean Anthoine de Baïf, Jacques Tahureau, Guillaume des Autels, Nicolas Denifot, qui par l'anagramme de fon nom fe faifait appeler comte d'Alfinois, Louys le Carond, Olivier de Magny, Jean de la Perufe, Claude Butet, Jean Paffèrat, Louys des Mafures qui traduifit tout le *Virgile*, moy-même..... »

C'eft en 1547 que Magny recommandé à Hugues Salel par l'évêque de Cahors, devint le fecretaire de l'aumônier de François Ier, & qu'il aida fon protecteur dans la révifion de la traduction des dix premiers livres de l'*Iliade* d'Homère. C'eft à titre de fecretaire intime de l'abbé de Saint-Chéron que Magny affifta au commencement de l'année 1549 à la lecture que Lancelot de Carle fit devant le Roi du prologue de la *Franciade* de Ronfard. Ces particularités révélées par la dédicace de la traduction des XIe & XIIe livres de l'*Iliade* (Paris, Sertenas, 1554) à Jean d'Avançon & par une ode à Lancelot de Carle, font confirmées par les termes fuivants de l'épitaphe latine composée pour Hugues Salel par Pierre Pafchal :

« Hugoni Salellio Cadurco qui ex regia mortuo Fran-

cifco ut fe totum otio & doctrinæ dederet Carnutum venit ubi aliquot poft annos diuturno & mortifero morbo affectus de vita placide & conftanter deceffit. Anno a falute mortalibus reftituta M. D. LIII. Vixit an. XLIX. men. VI. »

Par ce qui précède, on peut fans être téméraire conjecturer que pour fes adieux à la Cour de France, Hugues Salel écrivit le chant poétique dont nous avons donné un extrait dans la notice des Amours d'Olivier de Magny.

Il reffort également de certains paffages des poéfies d'Olivier de Magny que le jeune poëte fuivit fon protecteur dans fa retraite. La traduction des dix premiers livres de l'*Iliade* revue & corrigée fut alors mife à l'impreffion, chez Eftienne Groulleau (in-8 de 183 feuillets, non compris le titre au verfo duquel fe trouve un fonnet d'Eftienne de Navières), du vivant de l'auteur; mais elle ne fut terminée qu'en 1555.

Après la mort d'Huges Salel qui laiffait fon fecrétaire fans protecteur, Magny, dans l'efpoir de s'attirer les bontés du roi, mit au jour fon Hymne sur la naiffance de la fille de Henri II. Cette tentative demeura vaine. Alors, felon le vœu de Salel à fon lit de mort, Olivier de Magny chercha parmi les grands de la Cour un perfonnage qui voulût bien fe charger de préfenter au roi la traduction pofthume des XIe & XIIe livres de

l'*Iliade* (1). Jean d'Avanſon, maître des requêtes de la maiſon du roi, petit-neveu par alliance de l'evêque de Cahors, Antoine Ier d'Alleman, agréa les ſollicitations d'un poëte qui paraiſſait faire office d'exécuteur teſtamentaire plutôt que métier d'ambitieux. La bonne grâce d'Olivier de Magny lui valut une double faveur, celle qu'il demandait ouvertement & celle dont il avait le ſecret déſir.

Ces détails peu connus ſur la vie de Magny ſont tirés des pièces qui accompagnent l'édition originale de la traduction des XIe & XIIe livres de l'*Iliade* (Paris. Vincent Sertenas, 1554, in-8, de 72 feuillets non chiffr. tit. comp. avec privilége du 25 juillet 1553). On lit notamment dans ce rariſſime petit livret ces vers de François Charbonnier :

Magny, ta perte
Eſt preſque deſia recouuerte
Par l'appuy de mon d'Auanſon
Qui partout te vante & te priſe.

(1) Hugues Salel avait pris l'habitude d'offrir à François Ier, ſur vélin blanc, avec reliures aux armes royales, les parties manuſcrites de ſa traduction d'*Homère*. Cette coutume d'hommage affirmée par Olivier de Magny, dans la dédicace de la verſion originale des XIe & XIIe chants de l'*Iliade*, s'eſt trouvée récemment établie par la miſe en vente du manuſcrit des Ve & VIe livres de l'*Iliade* préſenté au Roi vers 1530. (Voir le *Catalogue de la Bibliothèque Firmin Didot*. Paris, Labitte, juin 1878, n° 41.)

C'eſt à compter de la fin de 1553, que commencent les années de voyage d'Olivier de Magny en Dauphiné & en Italie. De ce temps-là ſeulement datent auſſi les ſéjours du poëte à Lyon parmi les courtiſans de Louiſe Labé & la paſſion inſpirée puis reſſentie par la Belle Cordière. Dans cette revue rapide des incidents qui compoſent la biographie d'Olivier de Magny, nous ne reviendrons pas ſur les rapprochements déjà faits entre les poéſies de Louiſe Labé & les vers du plus ſéduiſant de ſes adorateurs (1). Les points de contact abondent, les queſtions & les répliques ſe juxtapoſent ſans effort, & dans la ſimilitude voulue des idées, dans la recherche des mêmes expreſſions, apparaît l'influence indéniable de l'amour partagé.

D'Avanſon paſſa trois années en Italie, de 1554 à 1557. Pendant ce temps Olivier de Magny revint pluſieurs fois en France, chargé de miſſions diplomatiques pour Diane de Poitiers, mais il lui arriva au retour de ſon protecteur de recevoir d'autres meſſages relatifs à l'encaiſſement des tailles extraordinaires levées pour le Roi. C'eſt à des voyages de ce genre que Magny fait alluſion dans les vers ſuivants où il énumère à d'Avanſon les régions qu'il parcourt.

(1) Magny avait environ 26 ans quand il fut admis dans le cercle de Louiſe Labé, plus âgée que lui de quelques années à peine. Indépendamment de ſon eſprit & de ſes agréments perſonnels, le jeune poëte avait encore l'avantage de grandes relations dans les lettres & à la cour. A tous ces titres, il devait provoquer un vif intérêt.

Ce pays Limoſin,
Ce Perigord, cet agenois voiſin
Et ces pays par leſquels en grand peine
L'humble devoir de ma charge me mène.

..... Pleuſt-il à Dieu ce dis-ie que ie viſſe
Mon cher ſeigneur pour luy faire ſeruice,
Soit deſſous luy quelque choſe eſcriuant
Soit apres luy au Conſeil le ſuyuant (1).

Voici pour la confirmation des vers du poète, l'extrait d'une lettre du cardinal d'Armagnac au Roi (2).

« Sire,

« Le ſecretaire Magny, preſent porteur, nous vint trouver le VIIIe de iuing, avec voz lettres de l'vnziesme may, pour ſolliciter l'aduancement des deniers des emprunctſ de ceſte generalité de Rouergue, à quoy il s'eſt fort dextrement employé pour le temps qu'il y a demeuré, ayant peu clairement congnoiſtre l'affection & bonne volunté que les gens de ce pays ont à l'heureux ſuccez de vos affaires, & combien ils ſont devotz à deſpendre leurs biens & leurs vies au ſervice de Voſtre

(1) *Epiſtre à M. d'Avanſon.* Odes I. 150.

(2) Ce document important a été publié ainſi qu'un grand nombre d'autres lettres de même valeur, par M. Tamizey de Larroque, dans le tome cinquième de la *Collection Méridionale*, avec une introduction & des notes qui mettent dans tout le relief qui lui eſt dû la haute perſonnalité du Cardinal d'Armagnac.

Mageſté. Auſſi, Sire, il a veu devant ſes yeulx l'occaſion des infinies plainctes & pitoyables doléances des habitans de ces pays lesquelles ſont telles qu'il eſt impoſſible de n'en avoir compaſſion (1).

« Quercy ne fauldra ſe meſtre en ſon debvoir, ayant été advifé que le dit de Magny en s'en retournant paſſerait par Cahours pour en faire la ſollicitation (2). »

Moins d'un an après cette lettre qui porte la date du 11 août 1558, Olivier de Magny fut nommé ſecretaire du roi. Il conſerva cette charge juſque vers le milieu de l'année 1561 (3). Bien qu'à ce moment la carrière

(1) Le Rouergue était alors dévaſté par la peſte & les habitants qui vivaient inactifs & iſolés par crainte de mort, laiſſaient les récoltes ſe perdre ſur pied.

(2) Magny avait à réclamer de ſon pays natal dix mil eſcus pour l'extraordinaire des guerres. La contribution totale de la généralité comprenant le Rouergue, le Quercy, Cumenge, Riviere, Verdun, Saint-Girons & Bigorre, s'élevait à trente mille écus.

C'eſt en cette circonſtance que notre poëte ſe lia avec Berenger Portal, général des Finances, en la généralité de Toulouſe. Voir les *Odes*, tom. II de notre édition, page 32.

(3) La découverte des ſonnets inédits de Magny nous ayant naturellement impoſé toutes les recherches propres à juſtifier leur authenticité, nous avons dû recourir de nouveau à l'*Hiſtoire de la Grande-Chancellerie* de Teſſereau, & il ne nous en coûte pas de reconnaître que Victor Brodeau remplaça feu Olivier de Magny comme ſecrétaire du Roi le 31 juillet 1561 & non 1560, comme une erreur de lecture nous l'a fait dire dans la notice placée en tête des *Odes*.

littéraire du poëte parût terminée, il avait comme Ronſard & Baïf écrit des vers ſur l'inſtitution du prince pour le roi Charles IX appelé à la couronne par la mort de ſon frère. On ne connaiſſait juſqu'à préſent que l'hymne de Ronſard ſur ce ſujet, les ſonnets de Magny viennent heureuſement compléter l'œuvre du concours. Ils montrent chez le poëte le renouveau d'une inſpiration dont les premiers témoignages ſe ſont manifeſtés dans certains ſonnets des Souſpirs & dans les ſtances ſur la mort du pape Jules III.

La penſée s'eſt aſſombrie; mais elle a acquis de la hauteur & de la préciſion. C'eſt par un memento complet des devoirs du prince envers le peuple que Magny a mis fin à ſa vie de poëte. Peut-être même ce dernier ouvrage, d'un eſprit aimable, en veine de remontrances, a-t-il contribué à l'éloigner de la cour. Une telle conjecture n'offre rien d'improbable ſi l'on ſe rappelle que, ſuivant Lacoſte (1), Olivier de Magny mourut à Cahors & qu'il fut inhumé dans l'égliſe de Notre-Dame de la Daurade, vis à vis de laquelle était la maiſon paternelle.

E. COURBET.

(1) *Hiſt. manuſ. du Quercy* (XVII, 32).

HYMNE
SVR LA NAISSANCE
DE
Madame Marguerite de France,
FILLE DV ROI TRESCHRESTIEN HENRY,
en l'an 1553.
PAR OLIVIER DE MAGNI
QVERCINOIS,
auec quelques autres vers Liriques de luy.

AVEC PRIVILEGE.
Au Palais à Paris par Arnoul l'Angelier,
au fecond pillier de la grand falle.
1553.

AU ROI.

SONET.

CVEILLANT les fleurs des Grecs plus acomplis
Sous ton Salel le bien aimé des Graces,
Et gallopant par ſes diuines traſſes,
I'ai façonné de cét Hymne les plis :

Pour derrider le ſoin dont tu remplis
Ton cœur vaillant, cependant que tu braſſes
Mille appareils pour domter les menaſſes
De l'ennemi des ſaintes fleurs de liz.

Ici verras comme le ciel apreſte
Mille lauriers pour couronner ta teſte,
Ia le trainant en ta France abatu.

Là les treſors que prodigue, il nous liure
Faiſant çà bas cette Princeſſe viure
Qui prend de toi ſon ſang & ſa vertu.

HYMNE

SVR LA

NAISSANCE DE LA FILLE DV ROI,

en l'an 1553.

PAR OLIVIER DE MAGNI

QVERCINOIS.

SI quelque fois le troupeau des neuf ſeurs
M'a fait gouter ſes diuines douceurs,
Hâtant le train de ma tardiue courſe
Pour aborder d'Hippocrene la ſource,
Et ſi les vers que i'ai deia traſſés
Sont d'vn bon œil receus & careſſés,
Méme de ceus, de qui la gloire arriue
Bruiant leurs noms de l'vne à l'autre riue :
C'eſt à ce coup qu'autrement agité
Faut galopper à l'immortalité,

Puis qu'à ce coup l'Enthuſiaſme renflame
Plus viuement le plus chaut de mon ame,
Et qu'à ce coup la grandeur de mon Roi
Doit receuoir conoiſſance de moi.

Sonner ie veus d'vne nouuelle trompe
L'honneur, le bien, l'allegreſſe, & la pompe
Que largement la France a répandu
En ce beau iour, ce beau iour attendu,
Ie dy ce iour, auquel le ciel non chiche
De ſes treſors, nous donne le plus riche,
Ie dy ce iour, auquel les plus grans Dieus
Nous ont verſé le parfait de leur mieus,
Enrichiſſans d'vne Perlette blonde
L'eſpace entier de ceſte maſſe ronde.

O ſaint harpeur, Apollon Grynien,
Le guide & chef du cœur Aönien,
Qui fais trembler des autres Dieus le reſte
Lors que tu vas par le palais celeſte
De Iupiter, fauoriſe à mes vœus,
Si qu'à iamais noʒ enfans & neueus,
Chantent mon nom, & conoiſſent ornée
Par mes eſcris cette Princeſſe née.

Le grand flambeau qui depart noſtre iour,
Luyſoit deia dans le doré ſeiour
De l'Animal, qui ſur ſa toiſon belle
Porta iadis les enfans de Nephele.

Dont les couſtaus, & les bois languiſſans
Se reſſentoient gaiement floriſſans.
Et ia les flancs de la terre ſolide
Sentoient l'ardeur qu'il dardoit par le vuyde,
Dont le paſteur contrainct ſe retiroit,
Où plus à gré Zephire ſoupiroit,
Trompant ſes raiz, qui ne le peuuent teindre :

Quand ce grant Dieu, ce Dieu qui peult ateindre
Du puiſſant trait de ſon foudre aiguiſé
Tous les endrois du globe diuiſé,
Tenant en main ſon grant ſeptre d'iuoire,
Fit aſſembler en ſon troſne de gloire
Le train ſacré de tous les autres Dieus,
Puis ſerenant & ſon front & ſes yeus
Tourné vers eulx leur dit en cette ſorte :

Ia n'eſt beſoin ô diuine cohorte
Perdre vn long tans à vous ramenteuoir
Ce que iadis le tans vous a fait voir,
Nul d'entre vous l'excellance n'ignore
De ce grant Roi qui noz temples decore,
De ce grant Roi qui la baſſe rondeur
Voire noz cieus remplit de ſa grandeur,
Ce grant FRANÇOIS *qui redora la France,*
La netoiant de l'ingrate ignorance,
Et dont le bruit & le nom durera
Tant que ce tout par moi ſe regira,
Et tant encor' que ie pourrai ſans peine

Vous, & ce tout, ſuſpendre de ma Cheine.
Chacun de vous ſe ramentoit aſſés
Quand il luy plait des ſiecles ia paſſés,
Mais du futur rare eſt la conoiſſance,
Et c'eſt pourquoi, preuoiant la naiſſance
Qui doit en bref les François bien-heurer,
Dieus immortels, ie vous veus declairer
Le iugement qu'en cét endroit ie donne,
Suyuant celuy que le deſtin ordonne.

Au temps émeu que l'Aigle rauiſſant
Fondre voudra ſur le Liz floriſſant,
Pour ſe vanger de celle extreme perte
Qu'il a deux fois honteuſement ſoufferte,
Couuert de crainte, & dépoillé d'honneur,
Par le fier bras, la vaillance & bonheur
D'vn Roi HENRI, *qui les autres ſurpaſſe*
Dautant que l'or tous les metaus efface,
Et que des feuz qui treluyſent ça-hault
Le blond ſoleil eſt le plus cler & chault.

En ce tans dy-ie vne fille doit naitre
Fille à ce Roi, des autres Rois le maiſtre,
Pour qui orner ne ſera ſuffiſant
Le rare don de maint Aſtre luyſant,
Car il conuient ſuyuant ſa deſtinée
Qu'el' ſoit encor' par nous autres ornée,
Il nous conuient à chacun auiſer
Quelque preſant pour la fauoriſer.

Quant à ma part ie refous qu'en fa face
Flamboiera cette immortelle grace
Qui fon Aieul faintement decora
Et qu'en fon front la fplendeur reluyra
Qui fait flamber par le bas Hemifphere
L'heur & le nom de fa diuine mere,
L'autre Iunon qui commande aux François.
Ie veus encor que des fons de fa vois,
Propre à domter l'animal plus farouche,
Coule le miel par l'aymant de fa bouche,
Ou du nectar reffemblant à celui
Qui fort des chants de fa Tante auiourd'hui,
La fœur du Roi, celle grand MARGVERITE
A front du ciel par fes vertus écrite,
De qui l'honneur & la virginité
Tient le plus faint de la diuinité.
Ie veus encor qu'à fon Frere elle femble
D'efprit, de meurs, & de graces enfemble,
Mais par fus tout, de clemence & douceur.
Ie veux auffi qu'elle femble à fa feur
Bien qu'elle foit en fes beautez vnique,
Soit du portrait de fa forme angelique
Ou du pouuoir qu'elle cache en fes yeus,
Ainçois plus-tôt deux eftoilles des cieus.
Qu'el' femble encor' au grant HENRI *fon pere*
De vigilance & de fortune profpere.
Car luy armé d'indomtable fureur
Vaincra bien-tot ce pariure Empereur
Qui cuide en vain par l'effort d'vne guerre

Faire butin des tresors de sa terre.
Mais ia deia ie le voi surmonté
Ie voi rempli le Croissant argenté,
Ie voi HENRI *ce magnanime prince*
Se reiouyr veinqueur en sa prouince.
Ie voi deia les despoilles qu'il pand,
Ie voi son nom, & son bruit qui s'epand
Du Scythe blanc, iusqu'au riuage more,
Et de Tethys, iusqu'au sein de l'Aurore,
Sans que son cours on lui puisse borner.

Voilà les dons, dont il me plait orner,
Troupe de Dieus, ceste ieune Princesse
Qui maintes fois dedaignant la paresse
Prendra le luth, & dessus chantera
Maint docte vers qu'elle composera,
Fauorisant par ces graces infuses
Les nourrissons de mes filles les Muses.

Aussi le chef de ce sacré troupeau,
La rauira sur le double coupeau,
Pour alumer en sa chaste poitrine
La saincte ardeur de la fureur diuine.

A-tant se teut le Pere tout puissant
D'vn roide bras son septre brandissant,
Et, chatoillé d'vne allegresse viue,
Croulant son chef d'vne suyte tardiue,
Pour confermer ce qu'il auoit predit.

Phebus apres le premier reſpondit
Enſemançant d'vne main liberale,
Mille autres dons ſur la Nymfe roiale.
D'ordre ſuyuant choiſirent tous les Dieus
Les rarités qui reſident aus cieus
Pour l'embellir, & prodiguer en elle
Les plus beaus dons de la grace eternelle.

Tandis ça bas notre Roine ſentoit
Que l'enfançon qu'en ſon ventre portoit
Vouloit ſortir pour voir notre lumiere,
Et ia les traicts de l'angoiſſe premiere
L'auoient ateincte au plus vif de ſon ſein,
Deia ſes criz, & ſon œil & ſa main
Tendoient au ciel ſentant l'heure voiſine
Pour implorer le ſecours de Lucine:
Et ia voici ſon torment abſanté,
L'aiſe reprins, & l'enfant enfanté.

En cét endroit, belles Nymfes de Seine,
Qui frizottés ſur ſon paué d'areine,
Ou ſur l'eſmail de ſes bors verdiſſans,
Les ornemens de voz chefs blondiſſans,
S'il eſt ainſi que voz beautés ie priſe
Aplaudiſſés l'heur de mon entrepriſe,
Et m'enſeignez de cét enfantement
L'heureuſe fin, & le commancement.

Iö, Iö, ie voi ces Nymfes gentes

Venir vers moi gaiement diligentes
De leur palais fait de criſtal ondé,
Pour m'accorder ce que i'ai demandé,
Et rechauffer les deſſeins de mon ame
Des aiguillons d'vne nouuelle flame.
Iö, ie voi, ie voi le nouueau né
Dans vn berceau de lis enuironné.
Dieu te gard Prince (ô bons Dieus ie confeſſe
D'auoir erré) Dieu te gard donc Princeſſe
Par qui reuient l'antique ſiecle d'or,
Dieu te gard donc ie te le dis encor.
Ainſi le ciel ſe monſtre à ta naiſſance
Cler & benin, comme par ta preſence
Tu reiouys ce peuple bien heureus,
Depuis neuf mois de te voir deſireus.

Ainſi ſoit grand l'heur de ton horoſcope,
Ainſi bien tôt voies-tu de l'Europe,
Dominateur mon grand Prince ton Roi,
Comme humblement ie te iure la foi
Que tout ſuget doit iurer & promettre
Inuiolable à ſon ſeigneur & maiſtre.

Quels grans Seigneurs de mageſté couuers
Voi-ie deia tout au tour de ton bers,
S'esbanoians de voir en ton viſage
De la vertu l'ineffaçable image,
Et tous rauis de voir ſi toſt noté
Ton front poly de douce grauité?

Quelle muſique, ainçois quelle fanfare
Oi-ie deia, qui deia ſe prepare
Pour ta venue à chacun annoncer?
Quels ornemens fait ta Mere agenſer?
Quels apareils de pompeuſe dorure
Pour affubler ta doillette charnure?
Quelle ſplendeur ſur ta teſte reluyt?
L'aſtre cornu qui preſide en la nuict,
Renouuellant ſa carriere premiere
Ne darde en bas vne telle lumiere.
Quels tapis d'or bravement étendus?
Quels grans treſors largement repandus
Voi-ie partout? ie me trouble & m'égare
Au ſeul regard d'vne beauté ſi rare.

Là donque, Vierge, embraſſe ces honneurs,
Et d'vn trait d'œil bienueigne ces ſeigneurs
Puis doucement, de ta leure iumelle,
Pren le tetin de ta Nourriſſe belle,
T'affriandant de ſes chaſtes apaſts.
Regarde apres tant de ieus, & d'esbats
Qu'en tant d'endrois gaiement on apreſte
Pour celebrer cette natale feſte.

Le palle ennuy, l'oiſiueté, le ſoin,
Et la langueur ſont repouſſés bien loin
De noz citez, tout le peuple s'aſſemble
Pour s'eſiouyr gaillardement enſemble:
Meſme le ciel ſon front a raboté

Nous faiſant voir d'vn & d'autre coſté
Le plus ſerain de ſa face azurée.

Que faictes vous ſainte tourbe admiree,
Diuin troupeau qui vous deſalterez
Au double mont des flos tant reuerez?
Docte Salel, & toi Carles encore
Que noſtre Roi, & noſtre France honnore,
Metés à part Homere pour vn peu,
Vous enflammant d'vn autre nouueau feu,
Puis de la voix de voz graues bucines
Chantés les loix de ces faueurs diuines.
Et toi, Ronſard, le compaignon des Dieus
Qui fais tonner d'vn vers audacieus
Ton nom bruyant de l'vn à l'autre pole,
Laiſſe l'obget qui tes eſprits affolle,
Et toi Bellai d'Oliue la beauté,
Pour dire l'heur de cette nouueauté.
Laiſſe, Baïf, ta mignarde Meline.
Laiſſe, Gruget, ta guerriere Lucine,
Et toy Maumont, delaiſſe cettuy-là
Qui de trop d'aiſe au tumbeau deuala.
Laiſſe, Muret, l'entrepriſe auancée.
Laiſſe, Paſchal, ton œuure commancée,
Et toi Iodelle, honneur de noſtre tans
Tes vers tragics triſtement lamentans.
Laiſſe Colet ta ſuperbe cronique,
Et toi les poincts de la Matematique
Sauant de Meſme, & vous le Coq, Capel,

Dorat, Belleau, Denisot, & Morel,
Faites languir toute œuure desseinée,
Si ia deia de cette Infante née
Vous n'animez l'heureus aduenement.
Laisse, Hamelin, tout autre empechement:
Et vous encor des Autelz, & Peruze,
L'eau du cheual, fils du sang de Meduze,
Où vous chantés l'amoureuse poison
L'vn pour soi-méme, & l'autre pour Iason.
Laisse Nantiac, la broillarde menye,
Et toi aussi l'autre, vrai Lomenye
Perce l'oscur de cét antre inconu
Qui si parfait t'a long tans retenu.
Laisse Nauiere, & toi gentil Castaigne
Le chef besson de la sainte montaigne.
Laisse, Thyard, le venin dous-nuysant:
Toi Vernassal, le tumulte cuysant.
Assembles-vous nouueaus Cynes de France,
Et de vos vers foudroians l'ignorance
Perpetuez cette natiuité.
Chantez des Dieus la liberalité,
Faittes encor' aus plus lointains entendre
Les saints tresors qu'ils nous daignent repandre.
Ainsi cellui que Latone enfanta,
Et le Courrier qui ses beufs écarta,
Pleuuans sur vous leurs biens plus désirables,
Vous soient par tout, & toufiours fauorables.

Et toi Princesse, œillade mes escris,

Qui le premier ai de dire entrepris
Le ſaint honneur que tu faiz à noz Gaules,
Sus le ſommet de leurs fortes épaules,
Et qui premier le mande aux eſtrangers
Par ce mien chant, qui des ans voiagers
Ne craint les faux, ny de la mort rebelle
Les durs aſſaus, ny la darde cruelle.
Te prometant deſormais ne chanter
Que pour ton nom & ta gloire vanter
Et conſacrer à la future race
Le ſingulier de ta diuine grace.

A MONSEIGNEVR

DE CARLES,

Euesque de Riez.

SONET.

Le docte cœur des trois fois trois pucelles,
Se conoissant par tes vers ennobly,
T'a pour son chantre, en la France estably
T'eslargissant ses richesses plus belles:

Puis augmentant ces faueurs immortelles,
De mile encor' dont le ciel est rempli
T'a decoré d'vn merite acompli,
Peuplant ton dos de cent plumes isnelles.

Aussi d'vn vol haultement tournoiant,
Loin deuant toi l'ignorance fuyant,
Tu pars des bors de ta sainte Gironde :

Et publiant la grandeur de ton Roi,
Et ſes vertus, & le ſauoir de toi :
Tu le repans doctement par le monde.

ADVERTISSEMENT

D'ARNOVL L'ANGELIER AV LECTEVR.

AMY Lecteur, parce que l'hymne ſur la naiſſance de la fille du Roi, que i'ai recouuré du Seigneur Oliuier de Magni, n'a peu tenir en la premiere fueille de ce liuret, & que i'ai eſté contreint de le finir ſur le commencement d'vne autre : Ie l'ai bien fort prié de me donner encore quelques vns de ſes vers, pour me garder de faire aucune perte en l'impreſſion des precedans. Ce qu'il a fait, plus (ie t'aſſeure) pour l'amitié que nous auons enſemble, & pour ne laiſſer le papier vuide que pour autre volonté qu'il euſt de te communiquer ceſte addition, iuſques à tant qu'il monſtre au iour le premier liure de ſes Odes & des Veſtales qu'il a com-

posees. De quoi i'ai bien voulu t'aduertir auant que passer plus oultre, à celle fin que si tu le trouues precipitant, ou mauuais, tu n'en puisses accuser que ma seule importunité.

A DIEV.

AU SEIGNEUR

GABRIEL LE SENEVX.

ODE.

TANDIS *qu'ardamment alumé*
D'vn brasier non acoustumé,
I'ourdiz vne nouuelle trame,
Pour voiler la langue & les yeus
Du Simonide iniurieux
Qui menteusement me diffame,
Ie veus que ma lyre
Dedaignante l'ire
Qui remplit ses sons
Pour vn tans ne chante,
D'vne voix tranchante,
Ces tristes chansons.

Ie veux que sa concauité
Retentisse à la grauité
D'vne ode autrement fredonnée,
Et que mes soucis endentés
En soient doucement enchantés
Sous le fraiz d'vne matinée.

Or' donc que l'aurore
Tapiſſe & colore
Les chams étendus,
Et que Philomene,
Dolente, ramene
Ses cris épandus,

Ore dy-ie que les ruyſſeaus
Font rouler plus cleres leurs eaus,
Et or' que les Nymphes mignardes,
Foulantes les fleurs tendrement,
Danſent en rond gaillardement
Au bruyt des ſources babillardes,
Ores que les roẓes,
A demy decloſes
Nous monſtrent leur teint,
Or que le riuaige,
Or que le boucaige
De rechef eſt peint,

Bref ores que le ciel nous rit,
Et que toute choſe florit
Aus raions de la ſaiſon neuue,
Dreſſons vn complot, qui le ſoin
Renuerſe & renuoie ſi loin
Que iamais plus il ne nous treuue,
Ces amours ardantes,
Ces peines mordantes,
Et ces durs ennuys

Plongeon dans le verre,
Puis couron grand erre
Voir les premiers fruicts.

Là donc, Gabriel, ſous l'ombre vien,
Et de ton luc, & moi du mien
Animons vne chanſon douce,
Si bien que les chams & les bois
Soient rauiz du ſon de ma vois,
Et des dous fredons de ton pouce.
Bien que ta main ſainte
N'ait la gloire atainte
De celle d'Albert,
A qui le bruit donne
La riche courone
Deue au plus expert,

Et bien que le ciel ne m'ait fait
Le preſent d'vn Luc ſi parfait
Que cellui que Carles entonne,
Et qu'il n'ayt adextré mes dois
Comme au Pindare Vendomois
Qui rien que celeſte ne ſonne,
Toutesfois les Graces
Qui monſtrent les traces
Pour aller au mieus,
Toutefois les belles
Nous donront des ælles
Pour voler aus cieus.

Voire ſi fort nous aimeront
Qu'au ſon de noz Lucs danſeront,
Decouurant leurs blondettes treſſes,
Or' de leurs vois, or' de leur bal,
Soit dans des prés, ou dans vn val
Charmant gaiement noz détreſſes.
Vien donc & te hâte,
Le ſeiour nous gate
Dans ces lieux reclus,
Sous les freches ombres,
Ton luc, & mes nombres
Réiouyront plus.

Sus tout n'oublions point le vin.
Le grand Grec, l'aueugle diuin
Nous ramentoit touiours de boire,
C'eſt le vrai baſton pour domter
Le ſoin, qui nous vient tourmenter
Iuſqu'au plus creus de la memoire.
Les vins, & les Dames
Alument nos flames
D'vn preſque apareil,
Et font que l'œil trouble
Void d'vn regard double
Doubler le Soleil.

I'ai auec moi les doctes vers,
Qui rempliſſent tout l'uniuers
Des fureurs de noſtre Terpandre,

Afin de librement les voir,
En ſuyuant les lois du deuoir,
Honorer l'œil de ſa Caſſandre.
I'ay les vers encore
Dont Ponthus adore
Sa fiere moitié,
I'ai ſon ſolitaire
Qui fauche au vulgaire
L'herbe ſous le pié.

Et pour mieus remplir nos deſirs
De la douceur de ces plaiſirs,
Et les plonger en la doctrine,
I'ai le grand combat Phrigien
Que mon Salel chante ſi bien,
Sa Chaſſe encor' & ſa Corinne.
I'ai auſſi l'Oliue
Qui demourra viue
Immortellement,
I'ai l'œuure diuine
Qui chante Meline
Semillantement.

A DENIS DVRAND.

ODE.

CEIOVRD'HVI *tandis que l'Aurore,*
Titon eſtant au lit encore,
Le ciel des Indes émailloit,
Et que ſous le frais de ſes roſes,
Au ſouuenir de mile choſes,
Mon eſprit vague trauailloit :

La promeſſe que ie t'ai faite
Se voulant découurir parfaicte
M'a renflammé d'vn dous deſir,
Et m'a fait decrocher ma lire
Pour deſſus fredonner & dire
Ces vers compaignons du plaiſir.

Les biens, Durand, & la richeſſe
Qui font hauſſer la petiteſſe
Se peuuent auoir en tous tans,
Mais non pas vne amitié ferme
Qui n'a borné d'vn prochain terme
Ses effets rares & conſtans.

Les raions d'vne amitié ſainte
Offuſquent la perſonne feinte
Et la font honteuſe à iamais,
Toutesfois ie ne doi point craindre
Qu'ils puiſſent nullement ateindre
L'amitié que ie te promés:

Car elle eſt ſi clairement ſeure
Qu'il n'eſt poſſible qu'elle meure
Ni s'obſcurciſſe tant ſoit peu,
Auſſi le ciel l'a faite naitre
Et veult partout fére apparoitre
Les clartés de ſon premier feu.

Reçoi-la, Durand, & me paie
D'vne autre bienueillance vraie,
Qui n'ait peur des ans voiagers,
Ni de la mort qui tout moiſſonne,
Afin qu'vne Ode ie façonne
Pour le mander aus étrangers.

Tandis puis que l'heure ſubite
Ton deſlogement precipite,
Adieu, Durand, iuſqu'au reuoir,
Tu t'en vas, éloigné d'enuie,
Cherchant le repos de ta vie
Cuillir les fruis de ton eſpoir.

Tu t'en vas heureus, & me laiſſes

Au milieu de mile triſteſſes
Malheureuſement combatu,
Touiours pinſé de la tenaille
De cette enuieuſe canaille
Qui ne hait rien que la vertu.

A GVILLAVME TRVGVET.

ODE.

DONQVE *l'ardeur qui m'enflame*
S'eſteindra dedans mon ame
Pour ton depart arreſté?
Donque nôtre amitié ſainte
Receura la dure atteinte
De cette infelicité?

Pluſtôt le grand Dieu s'apreſte
Pour me foudroier la teſte
Du feu vangeur de ſes dars,
Pluſtôt le ciel ſe mutine,
Couuoiteux de ma ruyne,
M'aſſaillant de toutes pars.

Soit que ta preſence ſuyue
Le front ridé de la riue
De ton fleuue Bourdelois,
Ou ſoit que tes vers entonnes
Au bal des Nymfes mignonnes,
S'eſgaiantes dans les bois:

Et ſoit que ie daigne élire
Mile fredons ſus ma lyre
De mon Heuze aus chaſtes bors,
Celebrant ores la gloire
De Madame en ſa victoire,
Or' le nombre de mes mors:

Ou ſoit que Phebus au monde
Face voir ſa teſte blonde,
Ou ſoit qu'il ſe plonge au ſein
De Tethys, ou que l'Aurore
De ſa perruque colore
L'orient au lendemain:

Pres de toi, en toutes places,
I'acompaignerai tes graces,
Par l'ardeur d'vn ſouuenir
Autant triſte pour l'abſance,
Que ioieus pour la preſence
Quand tu deuras reuenir.

Puis donc que l'heure te preſſe

De tempeſter la pareſſe
Par vn viſte partement,
Et que l'amitié plus forte,
Qui ne peult onq eſtre morte,
Vit en nous égallement:

Va, va-t-en, le Dieu Mercure
Qui des voiagers a cure,
Ce courrier aiſlé des Dieus,
Et le grand paſteur d'Amphriſe,
Qui tes écris fauoriſe,
Te guideront à ton mieus.

A IAN DE LA PERVSE

Poëte tragiq.

SONET.

Ov ſont ces crins de la nouuelle Aurore,
Où ſont ces dens le treſor d'Orient,
Où eſt ce teint chaſtement variant,
Qui or' de lis, or d'œillés ſe colore?

Où ſont les rais de ces aſtres encore,
Où eſt ce riz amoureus & friant,
Où ce ſourcil en voute ſe pliant
Et ce beau port que le vulgaire adore?

Adieu cheueus, perles, ſourcil, & teint,
Adieu flambeaus, puis que ie ſuis ataint
D'vn trait orin ſorti d'vne autre trouſſe:

Ton docte eſprit ſaintement a laué
Mon triſte cœur de ſa plaie aigre douce,
Et ſeul, & ſeur y demeure engraué.

FANTASIE.

PVISQVE *l'age nous preſſe*
De chaſſer la deſtreſſe,
Qui court ſur nos ébats
D'vn graue pas,
Et la ſaiſon des quatre
La plus propre à s'esbatre
S'en vient noz cœurs ſaiſir
D'vn dous plaiſir,
Puis que la table ouuerte
De mets rares couuerte
N'atend ſur ſes tréteaux
Que noz couteaux,
Et que l'heure fuiarde
De ſa chanſon bruiarde
Nous ſemond par compas
Au gay repas:
Pourquoy bande celeſte
Ce bon heur manifeſte
Dedaignon nous ainſi
D'vn fol ſoucy?
Pourquoy d'vn train folatre

Ne couron nous ébatre
Terraſſant brauement
Tout le tourment?
Alon, ie voi Caſtaigne
Qui iauniſſant ſe baigne
A ſe fondre en pitié
Pour ſa moitié.
Il n'atend que la troupe
Pour n etoier la coupe
En y plongeant l'ennuy
D'elle & de luy.
Dieu gard la ligue ſainte
De la fureur atainte
Qui fait que ſans mourir
On peut perir:
Dieu gard le grand Terpandre
En qui voulut repandre
Le ciel auec les dieus,
L'or de ſon mieus.
Et le diuin Iodelle
Qui hautain renouuelle
Les tragiques regrets
Des braues Grecs.
Dieu gard Baïf encore
Qui (blemiſſant) colore
De Meline le teint
D'vn luſtre ſaint.
Et Muret dont la grace
Repreſante vn Horace

Or vn Tibulle, & or
Catulle encor.
Dieu gard l'immortel Comte,
Qui la fiere mort domte
De ſes tableaus diuers
Et de ſes vers:
Et Belleau qui s'en vole
Sur ſa graue parole,
Du bourbier de ces lieus
Entre les Dieus.
Dieu gard Paſcal qui chante,
D'vne voix allechante,
Ce qu'il veult ſaintement
Et doctement.
Et Gruget qui arriue
De l'vne à l'autre riue,
Par les merueilleus ſons
De ſes leçons.
Le Roi qui vous aſſemble
Si gaiement enſemble,
Pouſſe de vous bien loin
Le palle ſoin.
Et le paſteur d'Amphriſe,
Qui tant vous fauoriſe,
Donne l'ame & le ſon
A ma chanſon.
Iäch, le poil me dreſſe,
Ie voi en cette preſſe,
De pampre enuironné,

Le deux-fois né.
Par ne ſay quel miſtere
Sa preſence m'altere,
Me trouble, m'aſſeruit,
Et me rauit.
Sous ſa lance vineuſe,
D'vne courſe poudreuſe,
Ie ſuys inconſtamment
Son mouuement.

AVX SEIGNEVRS

PIERRE ROBERT ET MARTIN LAVEINE.

ODE.

PVIS qu'il faut partir, ſus, Amys
Ne ſoion point tant endormys,
Ie voi deia l'Aurore clairê
Qui monſtre au ſoleil my-ſorti
L'or de ſon chef qui nous éclaire,
Non ſans dedaigner le parti
Du vieillard qui ne luy peult plaire.

Sus donc ne tardon plus icy,
La tenaille du fier ſoucy
Nous y bourrelle ſans relache,
Puis le ſouuenir s'y refait
De ce tour félonnement lache,
Que la Parque à Salel a fait
Faiſant que la tombe le cache.

Allon Robert, marche deuant.
Le ſoufflement de ce dous vent

Ne nous vient preſager la pluye,
Prenon congé de tout chacun,
Bien que l'adieu ſoit plein de ſuye,
Et ſoion ſeurs qu'il n'eſt aucun
Qui de ce depart ne s'ennuye.

Quant eſt à moi, ie n'ai beſoin
Remplir mon cœur d'vn ſi grand ſoin.
Ie le diz hier à ma Thalie,
A ma déeſſe de Launé
Qui docte, aus plus doctes s'alie,
De peur que le tans empanné
Rende ſa gloire enſeuelie.

Toutesfois pour ne faire tort
Au neud (qui me ſerre ſi fort)
De noſtre amytié ferme & ſainte,
Ie le dirai encore vn coup,
D'vne parolle auſſi contrainte
Que cil qui n'atend que le coup
Qui doit rendre ſa vie étainte.

Adieu donc, Vierge aus yeus rians,
Vierge qui de cent Orients
Ternirois la richeſſe entiere,
Vierge qui donnes à mes vers
L'ame, les ſons, & la matiere,
Et qui fais que par l'Vniuers
Ie traſſe vne neuue carriere.

Ie m'en vais librement forcé,
Voiant mon eſpoir ſi froiſſé
Qu'il ne peult plus long tans me paitre,
Ie m'en vais loin loin de tes yeus,
(Si les Dieus le veulent permetre)
Chercher le bon heur que les cieus
Iadis me voulurent promettre.

Seche donc tes yeus ſi baignés.
Quand bien nous ſerons éloignés
Noſtre ardeur ne demourra morte:
Te iurant par l'Archer vainqueur
Qui força ma force plus forte,
N'arracher iamais de mon cœur
L'image de toi que i'y porte.

La la Robert, diz en autant
A la mignarde qui t'atant
Pour t'apaſter de ſon aleine,
Les cheuaus languiſſent bridés,
Puis ie voi reuenir Laueine,
Les plis de ſon front derridés
Comme eſtant hors d'vne grand peine.

Bien penſai-ie à voir ſa couleur
Qu'il ſent vne amere douleur
Dedans ſa boillante poitrine,
Plaignant à iuſte occaſion
Les yeus de ſa Nymfe diuine,

Ornans non moins ſa nation
Que le Soleil cette machine.

L'hierre ſi fort n'eſtreint pas
De la grimpure de ſes bras
Le cheſne qu'il aime, ou la plante,
Que d'vn bras voûté chaſtement,
Et d'vne bouchette allechante,
Ie la vis hier mignardement
Ioindre ſa moitié ſemillante.

A MADAME

MARIE DE LAVNAY.

SONETS.

I.

DESSOVS *l'abry d'vn voile noircissant,*
Qu'vn linge blanc pour doublure acompagne,
Ie voi flamber la lumiere compagne
De ces beaus yeus qui me vont meurtrissant.

Ie voi ce teint chastement brunissant,
Ie voi ce front qui mes plaintes dedaigne,
Et ce beau sein qui le chemin enseigne
Du paradis qui me tient languissant.

Mile & mile yeus en mile autres beautés,
Se repaistront de telles nouueautés,
Sans aprocher de la fortune mienne:

Aussi ces dons en Madame semés
Peuuent vn iour par mort estre inhumés,
Non le diuin de la chasteté sienne.

II.

Ni voir d'vn pan le plumage hériſſé,
Ni les chatons enflés de pierrerie,
Ni les habits tiſſus en broderie,
Ni la roideur d'vn leurier élancé,

Ni le treſor d'vn bouquet agenſé,
Ni le tapis d'vne verte prérie,
Ni les atours d'vne tapiſſerie,
Ni les deſſeins d'vn palais commencé,

Ni voir les flos des riuieres bruiantes
Ni les Siluains & les Nymfes fuyantes
Ne me pourroient maintenant contenter :

Non les œillets de leur viue eſcarlate,
Non les odeurs d'vne roze incarnate,
Puis qu'il me fault de Madame abſenter.

III.

Ie talonoi mon cheual frequemment,
Voiant de loin la maiſon de Madame,
Et ia deia meſurois en mon ame
L'aiſe futur de mon contentement :

Alon, diſois-ie, alon haſtiuement,
Gaignon ce lieu qui me pait & m'affame,

Ie voi deia treluyre cette flame
Par qui ie meurs & vis heureusement.

Si quelquefois de ma main ie te pense,
Dorenauant pour saine recompense,
Ie le ferai plus soigneux & frequent.

Ainsi pressoit ses cheuaux deuant Troie
Le fier Hector, pensant auoir en proie
La targe d'or du Vieillard eloquent.

IIII.

Nature & moi trauaillons à l'enuy
Pour illustrer ma diuine Maistresse,
Soit en cét or qui colore sa tresse,
Ou en cét œil qui me tient asseruy.

Plus ie la vois, & plus ie suis rauy;
Plus elle est belle & plus i'ai de détresse;
Plus i'ai de mal & plus elle me blesse,
Voila comment par ses beautés ie vy.

Moindre pourtant ie repute ma peine,
Puis que par fois pitoiable elle meine
Quelque regret au deuant de ses yeus:

Et que par tout ie suis appellé d'elle
Le seruiteur plus constant & fidelle
Qu'el' pense auoir, & qu'elle ayme le mieux.

V.

Les raiz flambans du ſoleil renaiſſant
Luyſent par tout, fors qu'en moi miſerable,
Qui ne me plais qu'en ſuyuant l'intraitable
Qui me repait d'vn eſpoir trahiſſant.

Le ſort fatal qui me fut blandiſſant
Tache à domter ma conſtance indomtable,
Et par les flos d'vne mer implacable
Me monſtre, helas, vn rocher menaſſant.

Plus i'amaigris, plus de moi ie voi rire,
Et plus encor' ie lamente & ſoupire
Moins aparant ie conoi ce butin:

Mais quelques maux qu'en aimant ie ſuporte,
Mon triſte cœur doucement ie conforte
Sachant que nul n'euite ſon deſtin.

VI.

Ie ſuis en dueil tellement affligé,
Et mon eſpoir me trompe en telle ſorte,
Que ie voudroi que mon ardeur fut morte,
Ou qu'en rocher les dieus m'euſſent changé.

Mais, las, comment ſeroi-ie ſoulagé
Du peſant faiz de ma peine ſi forte

Si mon deſtin ne permet que ie ſorte
De ce trauail quand plus i'y ſuis rangé?

Si c'eſt, Amour, ton plaiſir que ie meure,
Fai que ce ſoit à ceſte heure, à ceſte heure :
C'eſt le loyer que i'aten de ma foi,

A celle fin que ie ſerue d'exemple
A vn chacun qui tes forces contemple,
Combien tu peus & Madame auec toi.

VII.

Puis que tu ſais quelle eſt mon amitié
Et les tourmens que ie ſouffre Maiſtreſſe,
Ainçois plus tôt de mon cœur larronneſſe,
Que n'as tu, las! de moi quelque pitié?

Veus tu touiours paier de mauuaitié,
D'vn fier orgueil, d'vne illade traitreſſe
Et des apaſts d'vne voix pipereſſe
La ſainte ardeur de ta ſainte moitié?

Compenſe la, compenſe la, cruelle,
(Ou ie me meurs) d'vne amour mutuelle,
Ou ie me meurs trop conſtant en ma foi :

Mollis le roc de ta durté meurtriere,
Et te flechis au crij de ma priere
En moi viuant comme ie fais en toi.

VIII.

L'or, le criſtal, les ʒaphirs, & l'hebeine,
Sous deux rubis des diamans plantés,
Et les œillets ſur les liʒ argentés,
Le marbre encor' de ma chaſte inhumaine,

M'ont tellement acoutumé la peine,
Que plus ie ſen mes eſprits tormentés
Pour le parfaict de ſes rares beautés,
Et moins d'ennuy ie ſen mon ame pleine.

Qui vid iamais de ſi beaus cheueus d'or,
Vn ſi beau front, deux ſi beaus yeux encor'
Ne d'vn ſourcil la vouture ſi belle,

Bouche, ne dens, gorge, tetins, ne teint,
Qui le flambeau de ma vie ont éteint
Pour l'alumer d'vne gloire éternelle?

IX.

Ie palliſſoi tout aupres de Madame,
Preſque tranſi pour le mal enduré,
Triſte, penſif, à peu pres aſſeuré
Du peu de cas qu'elle fait de ma flame:

Quand elle vint de ſa bouche de bâme
Guerir mon cœur malement éploré

Et du nectar d'vn baiſer deſiré
Reconforter les plaies de mon ame:

Voila, dit-elle en me baiſant ainſi,
Pour adoucir le fiel de ton ſouci,
Qui trop amer te repait & tourmente.

Vy donc heureus conſolé d'vn tel heur,
Et deſormais exempté de douleur,
Comme ſoulois mornement ne lamente.

X.

Bien eſt vraiment traitrement malheureus,
Et malueillant ce Vulcan qui reuele,
Sous les diſcours d'vne feinte nouuelle,
Ce que contient mon eſpoir amoureus:

Il vous pourſuit le mutin rigourèus,
Pour vous forcer à m'eſtre plus rebelle,
Il vous pourſuit, penſant par ſa cartelle,
Me faire enfin triſtement doloreus.

Puniſſés Dieus, l'orgueil de cette beſte,
Dardés ſur luy le traict d'vne tempeſte,
Foudroiés, Dieus, ce luyton endenté,

Ou le plongés en pareille miſere
Que ſouffre en bas des Centaures le pere,
Afin qu'il ſoit iuſtement tormenté.

XI.

Les aſtres clers éparſement ſemés
Ia par le ciel commençoient leur carriere,
Quand delaiſſant toute crainte en arriere
Ie regardai voz ſoleils enflammés :

Mais tout ſoudain mes eſprits animés
Furent rauis par ſi belle lumiere
Moi dépoillé de ma franchiſe entiere,
Et de mon cœur les deſirs allumés.

Ainſi le bras de l'Archer qui m'entame
Darde ſes traits au plus vif de voſtre ame,
Vous embraſant de l'ardeur qui me cuit :

Afin qu'vn tans, nous rencontrans enſemble,
De noz moitiés l'vne en l'autre s'aſſemble,
Sous la frécheur de quelque heureuſe nuit.

XII.

D'vn méme trait, d'vne méme étincelle,
Et de l'erreur de ſes amoureus rets,
Amour nous bleſſe, enflamme, & tient ſerrés
Dans la priſon d'vne douce pucelle :

Mais le pis eſt que mon ardeur ie cele
Et que tu fais entendre tes ſegrets,

Tandis, Sarred, que fondant en regrets,
Ie la depeins immortellement belle.

Ses priuautés & ses dous traictemens
D'vn tel apast temperent tes tormens
Que tu ne peus que sans raison te plaindre :

Moi affamé, non ialous d'vn tel heur,
Pour exprimer viuement ma douleur
Le seul moien ie ne saurois ateindre.

XIII.

Puis que si vainement contre moi te trauailles,
Et que ton rude effort te demeure inutil,
Ne seme desormais en lieu tant infertil
Le fiel & la poison de tes ordes entrailles.

Ailleurs monstre ialous, ailleurs faut que t'en ailles,
Mon cœur ébrechera ton venimeux outil,
Si bien que ton pouuoir tant aiguisé soit-il,
Sentir ne me fera tes mordantes tenailles.

Va t'en loup forcené, miserable serpent,
Aus abismes infets où la depoille pend
De tous ceus qu'as domtés auec ta forte rage,

De ton carnage franc ie veus tout outre aymer
Madame & son Athys voire les estimer
Tous deux également à ton desauantage.

XIIII.

Tant de douceur ne pleut onques ça bas
Du tiers des cieus, d'ou Venus nous éclaire,
Que tes beaus yeus ains ma fatale ſphere
Pleuuent en moi de douçeurs & d'esbas.

Tant de beautés Iupiter ne void pas,
Soit au flamber de la lampe plus claire,
Ou quand il veult à l'ardeur ſatisfaire
Du feu d'Amour, aus amoureus combas :

Comme le ciel, qui ſur toi vouté ſemble
Pour admirer tous ſes treſors enſemble,
Void en tes yeus de graces, & beautés,

Soit que les chams la belle aube colore,
Soit que Phebus les montaignes rédore,
Ou que Phebé ramene ſes clartés.

XV.

Au camp d'Amour, Amour méme me meine,
Sous l'eſtendart d'vn ſuperbe penſer,
Qui ne ſe peult iamais iamais laſſer
De ſuiure en vain mon eſperance vaine.

Là, la beauté qui m'occit ſe pourmeine,
Là, ce regard vient ſur moy s'élancer

Et de ſes raiz doucement offenſer
Ma liberté, que, captiue, elle entreine.

Là, ma raiſon ne me peult profiter,
Car ſi ceſt œil vient à ſe dépiter,
D'vn de ſes traits traitrement il me tue.

Et ſi de pleurs ie le cuide apaiſer,
Cela ne ſert qu'à plus me malaiſer:
Car plus & plus contre moi s'eſuertue.

AV SEIGNEVR

CLAVDE ROBERT.

Luy prefentant le liure de fes amours.

Des pleurs, des maus, des fanglos, & des plaintes,
Dont vn bel œil ma vie amenuifa,
Lorfque le mien fes clartés auifa
Trop ignorant de fes viues ataintes,

I'empli, Robert, tes mains chaftement faintes
Du luc auffi qui dous les dégoifa,
Pour les facrer fur les bors qu'arroufa
Le Florentin de fes larmes dépeintes.

Là ie veus bien que mon liure pour moi,
Monftrant à nu fon merite & ma foi,
Découure auffi les beautés de Madame:

Et dinnement adore tous les lieus
Par ou iadis ce Profete des dieus
Alla chantant les tormens de fa flame.

A FRANÇOIS REVERGAT.

ODE.

MVSE, qui charmes mes ennuis,
Muſe, qui mon pouce conduis,
Au ſaint entrelas de mes nombres,
Et qui mon nom, preſque caché
As par tes faueurs arraché
Des vilement vulgaires vmbres:

Guinde moi, ſur ton char roulant,
Aus bors du ruiſſeau s'écoulant
De la montaigne à double cime,
Afin d'engouler tes apas,
Et mettre au rang, mes fredons bas
De ceus que plus la France eſtime:

Car c'eſt à ce coup que i'entens
Maſſacrer la fierté du tans,
D'vne Ode qui ia le menaſſe,
Ornant, des plus graues douçeurs,
Le docte mignon de tes ſeurs
Qui toutes tes vertus embraſſe.

C'eſt Reuergat aus vers tonnans,
Reuergat aus vers dous-ſonnans,
Qui d'vne corde Horacienne
Mignarde ore vn chant doucereus,
Or' vn autre plus ſonoreus
Sur la harpe Meönienne.

C'eſt Reuergat, qui maintes fois
Des ſons allechans de ſa vois
A rauy l'eſprit & l'oreille
Du ſenat Tholoſan, rempli
De ſon parler tant acompli,
D'vne blandiſſante merueille.

La donque, Muſe mon ſouci,
Fai moi chanter bien hault ici
Les ornemens de ſon merite,
Ses rarités & la vertu
Dont il a, vaillant, abatu
La vieille ignorance dépite.

Fai moi chanter comment il ſuit
Sous le frais ſerain de la nuit
Le ſaint bal des Nymfes tendrettes:
Or' ſur le tapis d'vn beau pré,
Maintenant ſur le bord ſacré
Des fonteines argentelettes.

Comme Phebus donne à Phebe,
Lors qu'elle d'vn front recourbé
Rameine ſes cornes iumelles,
Plus de vertus, & de beautés,
Que tous les Planettes plantés
Dedans les Arches eternelles:

Ainſi ce méme Dieu t'a fait
Plus admirable & plus parfait
T'inſpirant plus des graces ſiennes
Qu'à nul autre docte-vanté
Que Languedoc ait enfanté,
Chery des neuf Parnaſſiennes.

Il veult auſſi que de mes vers
Ie t'annonce par l'vniuers
Le cornant d'vne audace telle
Qu'en dépit du Tans moiſſonneur
Immortel faiſant ton honneur
Ie face ma gloire immortelle.

Combien que tu ſois aſſés fort
Pour briſer le dard de la mort,
Et viuant t'arracher toi-méme
Hors du cercueil qui ne peut pas
Quand bien tu deſcendras là bas
Enclorre ton merite extreme:

Qui volera ſans ſe laſſer
Mil & mil ans pour deuancer
Le vieillard faucheur qui ne guette
Que les plus parfais comme toi,
Pour leur faire ſentir la loi
Des obſcurités de Iapete.

Mais c'eſt en vain en vain encor
Qu'il voudra rauir le treſor
Dont tu fais la France opulante:
Car tes écris venus du ciel
Plus coulans que l'Attique miel
Abatront ſa force arrogante.

A ces mots ton Durban ie voi
Paſcal, Forcatel, & du Poi,
Leſquels hault-eleuans la téte,
Entr'oians ia deia tonner
Les vers que ie vien de ſonner,
S'étonnent de telle tempéte.

La Grece Homere vantera
Veronne Catulle dira
Et la Mantoue ſon Tytire:
Mais quant à moy ie veus chanter
Afin de ma gloire augmenter
Mon Reuergat deſſus ma lyre.

Tant par ſon ſauoir celebre.
Que pour le grand heur recouuré
Pour notre France qui l'honnore,
Le voiant encor' honoré,
Voire ſaintement adoré
De mon grand Muret que i'adore.

MIGNARDISE

AUS NYMFES DE HEUSE,

POVR MIGNARD

Le chien de ſa Dame.

NYMFES, *qui m'accompagnés,*
Nymfes, qui ne dedaignés
D'oyr mes chanſons ſucrées
Sur ces vermeilleittes prées,
Venés Nymfes aus beaus yeus,
Nymfes mignonnes des Dieus,
Venés oyr ſur ces prées
Mes chanſonnettes ſucrées.
Venés car ie veus chanter,
Pour mes ennuis édanter
Et pour ralenter ma flame,
Le petit chien de ma Dame :
Son petit chien, qui vaut mieus
Que celuy qui flambe aus cieus,

Son petit Mignard, qu'elle aime
Cent fois plus que ſon cœur même,
Ce mignonnet qui la ſuit,
Ce mignonnet qui s'en fuit
Sous la cotte de la belle
Quand doucement ie l'apelle,
Ores mes dois retâtant,
Ores en le mignotant
D'vne flateuſe careſſe,
Or' d'vne voix pipereſſe,
Or' ſifflant étroitement
Comme vne huytre en ſe fermant.

Venés donc Nymfetelettes,
Venés donc Mignardelettes,
Venés car ie veux chanter
Pour mes ſoucis enchanter,
Et pour ralenter ma flame
Le petit chien de ma Dame :
Ore d'vn vers dous-ſonnant
Ses oreilles blaſonant,
La coiffure de ſa tête,
Or l'argentine ſonette
Qui tintine dans ſon col,
Or' ſon poil blanchement mol,
Or' ſes yeus, ore ſa queue
Mignardement houpelue,
Bref, toutes celles beautés,
Toutes celles gaïetés,

Qui le font conoiſtre digne
D'eſtre au ciel vn nouueau ſigne.
Que pleut aus dieus que mes vers
Euſſent en leurs plis diuers
De ce grand Ronſard qui dore
Notre ſiecle qui l'adore
Et les graces, & la voix,
Ou du conte d'Alſinois
La main qui ſcait au vif peindre
Tout cela qu'elle veult feindre !
Ie iure par ces beaux prés,
Par ces ruiſſelets ſacrés,
Et par ces ſaintes collines
De noz compaignes voiſines,
Que ie le depeindroi tel
Qu'il en ſeroit immortel.
Mais venés Nymfes belletes,
Belles Nymfes doucelettes
Venés dònques, car ie voi
Ce Mignard qui vient à moi
Pour oïr ma douce lyre,
Sentant bien que ie le tire,
D'vn chant doucettement fort,
Hors des perils de la mort.
Ah le voici qui me flatte !
Ah le voici qui me gratte !
Et fretille entre mes pas,
Pour monter entre mes bras.
Toutesfois ie le vous laiſſe,

Parce que i'oi ma Maiſtreſſe
Qui m'apelle, & qui veult bien
Vous laiſſer ſon petit chien,
Afin que chacune admire
Ce que ie n'en puis écrire.

SONET AVS MVSES

Mis sur le tombeau de Monsieur SALEL, excellant entre les meilleurs poëtes François.

DOCTE troupeau qui Parnasse habités,
Genre des Dieus, enfanté de Memoire,
Oignés le cœur d'vne amertume noire,
Et de vos yeus vn grand fleuue getés.

Croisés vos bras, & tristes lamentés
Le pris, le gaing, le bon heur, & la gloire
Qui decoroient vôtre heureuse victoire,
Trop & trop tôt par la mort écartés.

Ce grand Salel, grand Prestre en vôtre temple,
Qui vis à vis les Dieus ores contemple,
Gist ci-dessous pallement étendu.

Puissai-ie vn iour, sous la doctrine sienne
Aiant suçé son sauoir repandu,
Vanger sa mort, me vengeant de la mienne.

SONET CHRESTIEN.

DIEV qui regis d'vn clin d'œil ſeulement
L'eſpace entier de ceſte maſſe ronde,
Et qui repais de ta grace feconde
Ceus qui craintifs t'adorent humblement,

Baiſſe ton chef, & fauorablement
Fai qu'à mon cri ta clemence reſponde,
Me deliurant de l'angoiſſe profonde
Qui me tient pris trop miſerablement.

Si quelque-fois ſur ma lyre d'iuoire
I'ay fredonné le merite, & la gloire
D'vne beauté que le tems domtera,

Ores frapé d'vne plus viue attainte,
De ta grandeur ſi diuinement ſainte,
Mon cœur, ma voix, & mon luth chantera.

IAN DE LA PERVZE

A OLIVIER DE MAGNI

Poëte liriq.

Si tout ainſi comme ie voudroi bien
A ce ſonet ie pòuuoi donner grace,
Le plus perfét que Ronſard méme face
Seroit contraint quiter la place au mien.

O que ie n'ai le luth Aönien
Qui de Iupin raſſerene la face,
Ou celui-la qui les rochers de Thrace
Suyuoient rauis du ſon muſicien!

Ie chanteroi non Iupin ny ſon foudre,
Ni Mars couuert de ſueur & de poudre,
Ni le combat des Dieus & des Geans:

Mais l'honneur Saint que ta Caſtianire
Reçoit des vers entonnés ſur ta lyre,
Vers qui tous-iours viuront maugré les ans.

LE CONTE D'ALSINOIS

Au pays de Quercy

En faueur de MAROT, SALEL, MAGNI, VERNASSAL.

Si quelquefois ie t'ai veu lamenter
Pour ton Marot, le premier de ſon age :
O qu'à bon droit tu dois bien d'auantage
Pour ton Salel ore te tourmenter !

Mais qu'ai-ie dit? Tu te dois contenter,
Voici Magni qui d'vn braue courage
Vient brauement aporter ceſt ouurage
Qui peut ton loʒ de la poudre exempter.

Puis Vernaſſal, ta quatriéme eſperance,
Mon Vernaſſal congnu dedans la France
Redore encor ton ſeiour Quercynois.

Heureux ſeiour, ſeiour des neuf Pucelles,
Voirai-ie point quatre lumieres telles
Dorer vn iour mon Conté d'Alſinois ?

AV SEIGNEVR

FRANÇOIS DE VERNASSAL.

PARTANT *des bors du fleuue obliuieus,*
Aiant plongé ma triſteſſe en ſon onde,
Ie me trainoi par les ſoucis du monde
Moins que iamais du monde ſoucieus.

Lors qu'ententif d'acheminer au mieus
Les vains deſirs qu'aus vanités ie fonde,
Mon Vernaſſal de ſa clarté feconde,
Vint éblouir celle-la de mes yeus.

Que de bon-heur, dis-ie adonc, que de gloire
Vient enrichir les filles de Mémoire
Des beaus treſors de mon braue Querci!

Ainſi mon heur, Vernaſſal, puiſſe croitre
Et mon ſaint nom deſormais aparoitre
De tes clartés clerement eclerci.

OLIVIER DE MAGNI.

APPENDICE.

En cherchant, au département des manuſcrits de la Bibliothèque nationale, une des copies du poème de Lancelot de Carle, évêque de Riez, ſur Anne de Boleyn, j'ai eu la bonne fortune de trouver, parmi diverſes pièces réunies ſous le titre de *Mélanges ſur l'Hiſtoire de France* (Fonds français n° 10,194, autrefois n° 1519 du Supplément français), dix-neuf ſonnets d'Olivier de Magny, qui ne figurent dans aucune édition de ſes œuvres, ni dans aucun des recueils de vers du XVI° ſiècle qu'il m'a été poſſible de conſulter. Ces ſonnets, tranſcrits (du f° 89 au f° 92) par la main d'un contemporain, ſont intitulés : *Sonnets de Monſieur de Maigny*. Leur authenticité ne ſaurait être douteuſe, car ils ſont, pour ainſi dire, ſignés par la manière et par le talent du charmant poëte. Il ſuffit, ce me ſemble, quand on l'a quelque peu fréquenté, de lire un ſeul des ſonnets nouveaux pour qu'il en ſoit ſans la moindre héſitation proclamé l'auteur, & j'oſe affirmer que tous les connaiſſeurs accepteront la déſignation du nom d'Olivier

de Magny, en tête de la petite collection formée dans le manuſcrit 10,194, comme on accepte l'évidence même.

Quant à expliquer comment les dix-neuf ſonnets d'Olivier de Magny n'ont pas été imprimés par lui-même, ou, après ſa mort, par quelque pieux diſciple, c'eſt ce que je n'eſſayerai pas. Si ces pièces avaient été indignes de lui, on aurait été autoriſé à prétendre que le poëte, jaloux de ſa gloire, avait voulu les enſevelir dans l'ombre, comme on faiſait diſparaître à Sparte ſes enfants mal venus. Mais les vers que l'on va lire ſont auſſi bien frappés que les meilleurs vers déjà connus du poëte de Cahors, & l'harmonie s'y mêle à la vigueur dans les plus heureuſes proportions. Il n'eſt donc pas poſſible d'admettre qu'Olivier de Magny ait renoncé, dans l'intérêt de ſa renommée, à les rattacher à ſes autres œuvres, ou que les mêmes conſidérations aient empêché ſes amis de joindre de tels épis à la gerbe formée par les *Amours*, les *Gayetez*, les *Odes* & les *Souſpirs*.

Quoi qu'il en ſoit de ce petit problème d'hiſtoire littéraire, ce ne ſera pas ſeulement à cauſe du mérite des vers que le ſonnet adreſſé à Catherine de Médicis & les dix-huit ſonnets ſuivants adreſſés à Charles IX, ſeront lus avec quelque intérêt : ces ſonnets ont, en outre, ceci de remarquable, que le poëte s'aviſe d'y donner d'excellents conſeils à l'enfant couronné. Olivier de Magny, aimant mieux ſe montrer bon citoyen que bon courtiſan, rappelle avec non moins de fermeté que de patriotiſme au nouveau roi ſes principaux devoirs. On ſait combien ſont nombreux, dans notre littérature, les traités en proſe

intitulés : *De l'Inſtitution du prince.* Nous ſommes en préſence d'un traité du même genre rédigé en vers énergiques & colorés, en vers qui reſſemblent beaucoup à ceux des *Quatrains* les mieux tournés de l'honnête Guy du Faur, ſeigneur de Pibrac. Si je ne ſuis pas ſéduit par les illuſions dont un *trouveur* ſe défend toujours difficilement, ce ne ſera pas un médiocre régal pour les curieux que ces *Noviſſima verba* (j'imagine que les vers ſont de l'année même de l'avènement de Charles IX &, par conſéquent, de bien peu antérieurs à l'époque probable de la mort du poëte), où éclate la plus généreuſe hardieſſe, où, par exemple, Olivier de Magny, devançant l'éloquent orateur qui, en face du cercueil de Louis XIV, s'écria : *Dieu ſeul eſt grand,* déclare que les royautés de la terre ne ſont rien

Auprès de la grandeur de ſa Maieſté ſaincte
Qui eſt le Roy regnant ſur tous les autres Roys,

& où, fletriſſant les abus judiciaires, il ajoute :

Et au premier honneur remectez la iuſtice
Car nous ſerons iuiez ſelon noz iuiemens.

Invoquant, un peu plus loin, le noble exemple de François Ier, le poëte dit à Charles IX :

Mais aymez, pour gaigner vn renom perdurable,
Aultant que voſtre Ayeul les lettres & les arts.

Tantôt nous rencontrerons un vers-proverbe, comme celui-ci :

Ce n'eſt rien
Que de bien commencer, ſi l'on ne perſevere ;

& tantôt un trait piquant & ſpirituel, comme celui-ci, lancé à propos des charges exceſſives impoſées au pauvre peuple :

Car, Sire, il le fault tondre & non pas eſcorcher.

On remarquera dans le ſonnet XII un appel à la tolérance en matière religieuſe. Le poëte veut bien que l'on frappe les rebelles qui ont les armes à la main, mais il réclame la liberté pour les huguenots *doux & humbles*, les huguenots de bonne foi :

Il ſemble qu'à leur zele il fault eſgard avoir,
Veu qu'ilz font ce qu'ilz font en penſant le mieulx faire.

L'inſpiration eſt très-élevée dans pluſieurs autres ſonnets, & ſurtout dans le dernier, dont le début a quelque choſe de vraiment lyrique :

Le Soleil, quand il a dans la mer ſommeillé,
Et que de ſes beaux raiz la lumiere il nous donne,
Ne void rien en voyant voſtre grande couronne
Dont il ſoit plus contant ni plus eſmerueillé.

C'eſt donc également quant au fond & quant à la forme que les nouveaux ſonnets méritent la ſympathique attention des lecteurs. Bien d'autres motifs rendent ma petite trouvaille précieuſe pour moi : le ſiècle où chantait Olivier de Magny, qui eſt mon ſiècle préféré ; la province dont le poëte eſt originaire, cette Aquitaine qui eſt l'objet de ma filiale affection ; mais le butin que le haſard m'a livré reçoit, à mes yeux, plus de valeur encore de ce que, par la publication des ſonnets ſuivants, mon nom ſera déſormais aſſocié aux noms ſi honorés de deux de mes meilleurs amis, qui ont fait revivre avec tant d'éclat la mémoire d'Olivier de Magny, M. Proſper Blanchemain & M. Erneſt Courbet.

PH. TAMIZEY DE LARROQUE.

Gontaud, 25 octobre 1878.

P.-S. — Une perſonne d'une rare fineſſe d'eſprit qui vient de jeter un regard ſur ces pages, inclinerait à croire que ce furent des conſidérations politiques qui empêchèrent la publication des ſonnets du poëte quercinois. Sa maladroite franchiſe, me dit-elle, déplut ſans doute en un lieu où tout doit toujours être trouvé parfait, & c'eſt ainſi que ne purent prendre un libre eſſor des vers qui avaient le tort d'avoir trop raiſon. Cette conjecture, à laquelle on peut appliquer le fameux mot italien, m'a paru devoir être indiquée, ſinon adoptée.

NOTE. — Deux de mes meilleurs & plus ſavants amis, MM. Léonce Couture & Reinhold Dezeimeris, qui ſont auſſi,

comme nul ne l'ignore, deux des plus fervents amis du XVIe siècle, ont bien voulu entourer de quelques notes les Sonnets inédits d'Olivier de Magny. Je ne pourrais rien ajouter d'utile à leur délicat travail; il ne m'ont laissé qu'un soin à prendre, celui de les remercier de leur aimable collaboration, ce que je fais d'aussi bon cœur qu'ils m'ont secouru.

SONNETS

DE MONSIEVR DE MAIGNY

I.

A LA ROYNE.

Je pourrois à bon droict, Madame, estre repris
De ce que pour le Roy vng œuure ie commence
Et que, voyant le lieu que vous tenez en France,
Ie n'ay pour vous encor le semblable entrepris.

Mais escriuant à luy c'est à vous que i'escriptz,
Car il est nay de vous & depuis sa naissance
Seullement auec vous il prend la cognoissance
De ce que doibt cognoistre vng prince bien apris.

Le Ciel pour nostre Roy l'a voullu faire naistre
Et seul pour nostre bien soubz vous le faire croistre.
Faictes luy doncque voir ce petit œuure mien ;

Et faictes que par vous il le lise & retienne,
Car il est tout certain que, s'il le retient bien,
Ce sera vostre gloire aultant comme la sienne.

II.

AV ROY.

Puiſqu'il a pleu à Dieu, Sire, vous couronner
D'vne ſi grand courònne en ſi grande ieuneſſe,
Recognoiſtre il vous fault que c'eſt de ſa largeſſe
Et qu'il la peult oſter auſſi bien que donner.

Il ne fault plus à rien qu'à vertu s'adonner.
Il vous fault gouuerner par gens pleins de ſageſſe,
Soulager voz ſubietz, cherir voſtre nobleſſe
Et aux choſes d'Eſtat voſtre eſprit façonner.

Sire, n'innouez rien ; ſuiuez l'uſage antique.
Taſchez bien meriter de la choſe publicque.
Gardez en voz edictz qu'aucun ne ſoit enfraint ;

Ne tenez voz ſubietz en amityé contrainte,
Car hayz ſont touſiours ceulx là dont on a craincte
Et touſiours on craint ceulx dont on veult eſtre craint.

III.

En voyant le feu Roy ſi ieune & ſi adeſtre,
Vng chaſcun eſtimoit qu'il viuroit longuement
Et ne feuſt peu entrer en nul entendement
Qu'il vous laiſſaſt ſy toſt ſa couronne & ſon ſceptre.

Toutesfoys il eſt mort, par où l'on peult cognoiſtre,
Voyant finir ſon regne à ſon commencement,

Que la mort fait ſes coups ſur tous eſgallement
Sans eſpargner aulcun, quelque grand qu'il puiſſe eſtre.

Voyez donc ceſt exemple &, ſaige, meſurez
Ce que vous eſtes ore & ce que vous ſerez,
Ayant devant voz yeulx touſiours de Dieu la craincte ·

Car, Sire, ce n'eſt rien de ces pompeux arrois
Auprès de la grandeur de ſa maieſté ſaincte
Qui eſt le Roy regnant ſur tous les autres Roys.

IV.

Le Ciel, pour nous monſtrer quel eſtoit ſon pouuoir,
De mille beaux treſors orna voſtre naiſſance
Et les verſa ſur vous d'vne large influence
Pour faire admirer, Sire, & vous & ſon ſçauoir.

Auſſy tout le bonheur qu'un prince peult auoir,
Toute l'amour des ſiens, toute l'obeiſſance
Et tout ce qu'il leur pence aporter d'eſperance,
Par la faueur du Ciel en vous on le peult voir ;

Mais ce qui faict voſtre heur ſurtout le plus proſpere,
C'eſt que vous eſtes filz, Sire, d'vn ſy bon pere
Qu'il n'en fut oncq au monde vng meilleur ne plus doux;

Suyuez donc deſormais l'exemple de ſa vye
Et meſmes ſa bonté affin qu'vn chacun dye
Que la perte de luy ſe recouure par vous.

V.

Sy le ſort ſe monſtra de noſtre heur enuieux,
De voſtre pere mort nous cauſant le domaige,
Le Ciel vous reſeruant vne mere ſy ſage,
Ne ſe monſtra pas moings de noſtre heur ſoucieux.

Ayez donc ſeullement voſtre eſprit curieux
De l'honnorer & croire, & meſme en ce bas aage,
Car en vous faiſant, ſire, vng ſy grand aduantage,
Vous mectrez voſtre regne au comble de ſon mieulx.

Elle de bien & mal ſçait faire difference,
Elle ſçait meſurer l'effect & l'apparence,
Et vous deſtournera du grand chemin battu

Qui la ieuneſſe meine à l'appetit des vices,
Et droict par le ſentier des meilleurs exercices
Suiure elle vous fera celluy de la vertu.

VI.

Sire, ne cherchez poinct ces pompeux ornemens
Ne ces grands vanitez, les vrais maſques du vice,
Ains par le bon exemple & la bonne police
Refformez la deſpence & les accouſtremens.

Soyez ſage & conſtant en tous euenemens,
Recognoiſſez tous ceulx qui vous font du ſeruice,

Et au premier honneur remectez la iuſtice
Car nous ſerons jugez ſelon nos iugemens.

Imitez la doulceur du feu Roy voſtre pere
Qui ne fut difficile, orgueilleux ny ſeuere,
Mais moings qu'il n'a pas faict ſuiuez l'horrible Mars.

Ne ſoiez poinct oyſif, car il n'eſt poinct louable,
Mais aymez, pour gaigner vn renom perdurable,
Aultant que voſtre ayeul les lettres & les arts.

VII.

De ces flateurs de Cour qui ne font que farder,
D'eulx & de leurs propos donnez vous garde, Sire,
Banniſſez les bien loing, car il n'eſt rien de pire
Ny de quoy vng grand Roy ſe doibue plus garder.

Ilz ne vouldroient iamais d'auec vous diſcorder,
Mais il fault en leur lieu d'aultres amys eſlire
Leſquels ayant de vous liberté de tout dire,
Saichent mieulx au prouffict qu'au plaiſir regarder.

Par les vngs la vertu près des Roys ſe pratique,
Par les aultres le vice en tous lieux ſe traffique.
Si doncq pluſtoſt q'vng mal vng bien on doibt choïſir,

Sire, il convient que l'vn à l'aultre ſe prefère,
Car infailliblement l'vng de l'aultre differe
Tout aultant que l'ennuy differe du plaiſir.

VIII.

C'eſt vne belle choſe aux princes que d'auoir
Grand peuple & grand pays ſoubz leur obeiſſance,
Et trop plus quand ilz ont auec ceſte puiſſance
Aultant que ſur aultruy ſur eulx meſmes pouuoir.

Mais cela deffaillant, Sire, il vous fault ſçauoir
Qu'aiant de tout mal faire vne telle licence,
Ioincte auecque les biens dont ilz ont abondance,
Ilz perdent de leur propre & tout autre debuoir.

Prenez y doncques garde à voſtre aduenement
Et vous formez ſy bien ſur ce commencement
Qu'en vous admirant, Sire, vng chaſcun vous contemple.

Car ſy voz volontez ſeullement vous ſuyuez
D'honneur & de repos, Sire, vous vous privez.
Saül & Salomon vous en ſeruent d'exemple.

IX.

Voſtre peuple s'eſt plainct des charges qu'il ſupporte,
Diſant ne pouuoir plus ſouſtenir vn grand faix,
Et meſmes qu'à preſent que nous auons la paix,
Il fault, ſelon le temps, le traicter d'autre ſorte.

Mais voyant que des dons on a fermé la porte,
Et que les crediteurs que voſtre pere a faictz

On a mis en chemin d'eſtre tous ſatisfaict,
La querelle du peuple auiourdhuy reſte morte.

Seullement quelques vngs encores ſans propos
Ont taſché de troubler le publicque repos,
Mais en tout a pourueu la Royne, voſtre mere.

Ayez ſans plus ce ſoing que ce qui va ſy bien
Voiſe de bien en mieulx, car, Sire, ce n'eſt rien
Que de bien commencer ſi l'on ne perſeuere.

X.

Il ne fault pas touſiours le bon champ labourer :
Il fault que repoſer quelquefois on le laiſſe,
Car quand chomme long temps & que bien on l'engreſſe,
On en peult puis après double fruict retirer.

Laiſſez donc voſtre peuple en ce poinct reſpirer,
Faiſant vng peu ceſſer la charge qui le preſſe,
Affin qu'il praigne alaine & s'allege & redreſſe
Pour mieulx vne aultre fois ces charges endurer.

Ce qu'on doibt à Ceſar, Sire, il le luy fault rendre,
Mais plus qu'on ne luy doibt, Sire, il ne luy fault prendre.
Veuillez donc deſormais au peuple retrancher

Ce que plus qu'il ne doibt ſur ſon doz il ſupporte
Et ne permettez plus qu'on le mange en la ſorte,
Car, Sire, il le fault tondre & non pas eſcorcher.

XI.

Sire, il vous fault auoir du peuple le courage
Au moings ſi vous voulés heureuſement regner.
Il fault par bonnes lois, Sire, le gouuerner
Comme pere, gardant qu'on ne luy face oultrage.

Il vous fault retirer de tout mauuais meſnage,
De la Religion il vous fault ordonner
Dans la vigne de Dieu ne laiſſant bourgeonner,
Au lieu du bon raiſin, la lambruche ſauuaige.

Il fault faire vng concile & ſans plus arreſter
Quoy qu'alleguent tous ceulx qui le doibuent haſter.
Il fault que les abuz vne fin puiſſent prendre.

Car, quand quelque malheur à la France aduiendroit,
Ceulx par qui tant ſoit peu de l'Eſtat ſe perdroit,
Vous le pourroient bien perdre & ne le ſçauroient rendre.

XII.

Entre ces zelateurs de la Religion,
Les vns ſe contentant de peu d'experience,
Veulent, en oppoſant leur force & leur puiſſance,
Donner auctorité à leur oppinion.

Les aultres, mieulx ſuiuans ceſte profeſſion,
Qui ne voudroient ſortir de voſtre obeiſſance,

Et qui vous portent, Sire, vne grand' reuerence,
Deffendent par raiſon & leur erudiction.

Ceulx la qu'à bien bon droict rebelles on peult dire
Puis qu'ilz s'arment auſſy, Voſtre Maieſté, Sire,
En les faiſant punir fera bien ſon debuoir.

Mais ceulx cy qui ſont doulx & humbles au contraire,
Il ſemble qu'à leur zele il fault eſgard auoir,
Veu qu'ilz font ce qu'ilz font en penſant le mieulx faire.

XIII.

De voir vng puiſſant Roy ſoubdain emeu s'armer,
Ambraſſant d'vn grand cueur la publicque deffence,
Contre quelque eſtranger vſant de violence,
Cela faict vn tel Roy grandement renommer.

Mais de faire vne armée affin de reprimer
Des ſubiectz ſeullement qui font quelque inſolence,
C'eſt affaiblir les nerfz de ſa propre puiſſance,
En reprimant les vngs, les aultres opprimer.

La maieſté d'vn Roy que Dieu nous repreſente,
Pour refrener vng peuple eſt ſeulle ſuffiſante,
Voire tant ſoit ce peuple ardamment animé.

Gardez vous donc de faire à vous meſme la guerre,
Car pour bien redreſſer vng peuple quand il erre,
Vng Roy fait beaucoup plus tout nud que tout armé.

XIV.

Comme l'on void ſouuent une place ſe rendre
Par faulte que le chef n'auoit pas eu le ſoing
De la pouruoir ſi bien qu'il eſtoit de beſoing,
Pour garder l'ennemy de ne la pouuoir prendre ;

Et comme le paſteur qui, au lieu de s'atendre
Et d'eſtre dans ſon parc touſiours en quelque coing,
Nonchallant du trouppeau, s'en eſcarte ſy loing,
Que du loup qui l'outrage il ne le peult deffendre ;

Ainſy du Seigneur Dieu le trouppeau s'eſt rendu,
Voire s'eſt en partie innocemment perdu
Par faulte des prelatz & par leur negligence ;

Il fault donc deſormais que vous y pouruoiez
Et fault, pour redreſſer ceulx qui ſont deſuoyez,
Ou qu'ilz quictent leur charge ou facent reſidence.

XV.

Comme il n'eſt rien aux Rois plus doulx ne plus vtile
Que veoir leurs peuples viure en repos & en paix,
Tout auſſy n'eſt-il rien au monde plus mauuais
Que de les veoir en trouble & deſtourbe ciuille.

Vous doncque qui auez vng peuple ſy facille,
Gardez le qu'il ne vienne en trouble deſormais,

Des troubles eſloignant les cauſes pour iamais,
Car, la cauſe ceſſant, l'effect eſt inutille.

Le feu ne ſe prend pas ſy ſoubdain à l'amorce,
Comme vng peuple eſt ayſé de ſe mectre en diuorce,
Et d'y remedier c'eſt le propre des Roys.

Sy quelqu'vn donc s'eſmeut, faictes en la iuſtice
Et du trouble naiſtra quelque bonne police,
Car des mauuaiſes mœurs naiſſent les bonnes loys.

XVI.

Sire, pour bien coupper iuſques à la racine
Tous les troubles ciuilz & les eſmotions,
Qui du Dieu tout puiſſant ſont perſecutions,
Donnant de ſon couroux vng lamentable ſigne;

Abaiſſez vous deuant Sa Maieſté diuine
De qui tombent ſur nous toutes les punitions,
Dreſſant à luy voz vœulx & voz affections,
Affin que ſon couroux plus oultre il n'achemine.

Faictes que ſon ſainct nom ſoit ſainctement preſché
Et que le chardon ſoit de ſon champ arraché;
Bref, faictes que partout ſa loy demeure empraincte,

Sans qu'on voye en ce poinct voz ſubiectz diuiſez,
Et vous verrez alors les troubles apaiſez
Et la fureur de Dieu totallement eſtaincte.

XVII.

Sire, on ne ſçauroit voir vng plus grand Roy que vous
Ny vng plus grand Royaume encore que la France,
Qui vous donne des biens en ſi grande abondance
Et des ſubiectz qui ſont ſi humbles & ſi doulx ;

Tout ainſy doncques Dieu vous faict grand deſſus nous
Et qu'il vous mect en main vne grande puiſſance,
Il fault eſtre ainſy grand de ſens & [de] prudence
Et digne d'vn tel ſceptre au iugement de tous.

Monſtrez à tout chacun que Dieu n'euſt peu commettre
A aultre mieulx qu'à vous la grandeur de ce ſceptre,
Et, en fayſant partout luyre la vérité,

Gardez que ceſt erreur plus oultre ne s'eſpende,
Car, ſouſtenant de Dieu l'authorité ſi grande,
Sire, c'eſt le ſouſtien de voſtre authorité.

XVIII.

De veoir vng Roy aagé qui ſoit prudent & ſaige,
Qui ſaiche dignement exercer ſon debuoir,
Et qui ſoit magnanime & remply de ſçauoir,
C'eſt vne belle choſe & digne de ſon aage.

Mais en vng ieune Roy vng ſi gentil courage
Et vng ſi vif eſprit en ſa ieuneſſe veoir,

Et qu'il produiſe ainſy les fruictz d'vn tel eſpoir,
Comme l'on void en vous, c'eſt trop plus dauantage.

La France qui le cueur ſe rongeoit de ſoucy
Pour voſtre pere mort & voſtre frere auſſy,
Maintenant à bon droict plus contante ſe treuue ;

Et, voyant en ce poinct florir voſtre grandeur,
Elle dict toute gaye & pleine de grand heur,
Qu'elle oublye ſa perte & qu'elle n'eſt plus vefue.

XIX.

Le ſoleil, quand il a dans la mer ſommeillé,
Et que de ſes beaux raiz la lumiere il nous donne,
Ne void rien en voyant voſtre grande couronne,
Dont il ſoit plus contant ni plus eſmerueillé.

Il ne void poinct de Roy qui ſoit plus eſueillé,
Mieulx nay, ni mieulx formé de toute ſa perſonne,
Ni que d'vn regne heureux plus d'eſperance donne,
Ni qui ſoit mieulx aimé, ſeruy ni conſeillé.

Et c'eſt pourquoy ie crains grandement que ie faille
Quand ceſte inſtruction maintenant ie vous baille,
A vous ſy bien inſtruict. Ie le fais toutesfoys,

Car ie ſçay qu'il n'eſt choſe bien dicte ou bien deſcripte
Que, quand elle a ceſt heur de bien plaire vne foys,
Ne plaiſe encores après, eſtant dix fois redicte.

NOTES

CLAUDE GARNIER, l'un des commentateurs de Ronſard, a placé à la ſuite des vers de ce poëte ſur l'*Inſtitution pour l'adoleſcence du Roy très-chreſtien Charles IX de ce nom*, une note qu'il ſemble opportun de reproduire ici :

« Qui deſirera voir quelque choſe de l'*Inſtitution du Prince*, Iſocrate & Xénophon en ont pertinemment diſcouru ; feu Monſieur Iean Antoine de Baïf, compagnon d'eſtude de l'autheur, recogneu pour un des ſcavans hommes de noſtre ſiècle, en a fait une pour le Roy Charles IX ; Monſieur des Yveteaux, précepteur du Roy d'à préſent, une pour Monſeigneur Ceſar duc de Vendôme ; & (s'il m'eſt permis d'avoir rang parmy les bons eſprits) celle que j'ay faite pour le Roy le plus grand de tous les Roys ne ſera teue. Les Eſpagnols & les Italiens n'ont trainé l'aile en ce digne & fructueux ſubject. »

Les *Sonnets* de Magny peuvent entrer ſans déſavantage en parallèle avec le poëme de Ronſard qui a été imprimé, pour la première fois, chez Buon, en 1564, & qui a paru avec le Commentaire de Garnier

en 1623. Pour faciliter la comparaiſon, nous avons jugé utile de rapprocher les vers des deux poëtes, partout où ils préſentaient d'intéreſſantes ſimilitudes d'idée ou de forme.

SONNET I

V. 2. — Variante du manuſcrit :

De ce que pour le Roy vne œuure i'ay commence.

V. 3. — Var. du ms. :

Cognoiſtre il vous fault . . . . . .

M. Blanchemain propoſe de lire : *il vous fauldra.*

V. 11. — Var. du ms. :

Faictes luy donc voir . . . . . .

SONNET II

V. 2. — Var. du ms. :

D'vne ſi grand couronne & ſi grande ieuneſſe

La correction introduite dans le texte eſt juſtifiée par une conſidération tirée des *Remarques* de M. Dezeimeris ſur Regnier (Bordeaux, 1876, p. 23). La conjonction *et*, ſouvent mal lue dans les manuſcrits, eſt imprimée pour *en*. Par contre *en* eſt quelquefois pris pour *et*. Cette confuſion a produit le vers de Regnier :

Où noſtre aiſe & la paix ta vaillance publie.

Au lieu de :

Où noſtre aiſe en la paix . . . . . .

(Sat. I, 63.)

V. 4. — Ce paſſage eſt un ſouvenir du texte :

Dominus transfert regna atque conſtituit,

(Daniel, II, 21.)

qui lui-même rappelle à notre penſée le magnifique développement donné par Boſſuet (*Exorde de l'Oraiſon funèbre de la Reine d'Angleterre*) ; un peu au-deſſous, pour ſe rapprocher de Magny, par Amyot, on peut encore citer ce paſſage de Plutarque (*Marcellus*) : « Celui qui eſtablit & ruine les monarchies & principautés ſelon ſa ſageſſe & juſtice, donne tel contrepoids aux affaires humaines que les plus puiſſants ne ſe remuent ſinon quand & comme il luy plaiſt, afin que ſa Providence ſoit toujours reconnue & adorée & l'imbecillité des conſeils & efforts humains de plus en plus reconnue. »

Enfin Ronſard a dit à ſon tour :

Des petits & des grands la fortune ſe joue ;
Tous les regnes mondains ſe font & ſe desfont,
Au gré de la fortune ils viennent & s'en vont.

(Inſtitution... Edit. P. Blanchemain. Paris, A. Franck, 1876, VII, p. 36.)

V. 9. — Le premier tercet :

Sire, n'innouez rien . . . . . .

amène une comparaiſon avec les vers de Ronſard (éd. cit. p. 36) :

Penſez longtemps deuant que faire aucuns édicts ;
Mais ſi toſt qu'ils ſeront deuant le peuple dicts,
Qu'ils ſoient pour tout iamais d'inuincible puiſſance
Car autrement vos loix ſentiroient leur enfance.

V. 11. — Var. propoſée :

Gardez de voz edicts . . . . . .

V. 12. — Var. du ms. :

Et *tenez voz ſubietz* . . . . . .

Cf. Ronſard (loc. cit. p. 37) :

Il faut que d'vn bon œil le peuple vous regarde,
Qu'il vous aime ſans crainte; ainſi les puiſſans Rois
Ont gardé leur empire & non par le harnois.

V. 13 :

Oderint dum metuant . . . . . .

(Eraſmi Adagiorum epitome. Amſtelodami 1650, p. 455.)

V. 14 :

Et touſiours on crainct ceulx dont on veut eſtre crainct.

« Les bons princes craignent pour leurs ſubiects, & les tyrans craignent leurs ſubiects, & pour ce d'autant plus ils augmentent leur puiſſance, autant augmentent ils auſſi leur crainte. »

(Plutarque. Trad. d'Amyot, Paris, 1575, in-f°, p. 136, D.)

André Chénier a mis en un vers la proſe de Plutarque, & a dit du Roi-tyran :

Tout le monde le craint, mais il craint tout le monde.

(E. de G. de Chénier, Paris, Lemerre, II, 232.)

SONNET III

Et ne feuſt peu *entrer en nul entendement.*

Cet emploi du verbe pouvoir avec l'auxiliaire être, ſuivi d'un verbe neutre, eſt uſité en italien & en provençal. (Voir Diez, Grammaire des Langues Romanes, t. III, p. 263 & ſuiv.)

En note de la page 264, MM. Gaſton Paris & Morel Fatio, tra-

ducteurs de Diez, donnent comme emploi avec *essere*, du verbe de mode *potere* suivi de verbes intransitifs, les exemples suivants : *Ella non era encora potuta venire; non era alcuna impressione potuta entrare : non mi son potuto levare.*

V. 7 :

La mort fait ses coups sur tous esgallement.

Pallida Mors æquo pulsat pede pauperum tabernas
Regum que turres.

(Horace. Carminum, I, 4. Ad. Sestium.)

Cf. :

Le pauure en sa cabane où le chaume le couure
Est suiet à ses lois
Et la garde qui veille aux barrières du Louure
N'en defend pas nos Rois.

(Malherbe. Stances à Dupérier.)

SONNET IV

V. 2. — Var. du ms. :

De mil beaux tresors . . . . . .

V. 4. — Var. du ms. :

. . . . . Et *vous* en *son sçauoir.*

Confusion analogue à celle qui a été signalée au sonnet II, v. 2.

V. 6. — Var. du ms. :

Tout l'amour des siens, tout l'obeissance.

Amour au singulier resta féminin jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Voici du reste l'avis de Ménage dans ses *Remarques sur la Langue françoise :* « Il estoit autrefois feminin. Villon..., Marot... Depuis

il a eſté des deux genres. Aujourd'hui, dans la proſe, il n'eſt plus que maſculin, ſoit qu'on parle de l'amour divin, ou de l'amour prophane : car en poëſie il eſt toujours hermaphrodite : mais néanmoins pluſtoſt maſle que femelle. Le P. Bouhours l'a fait feminin en proſe. Je ne crois pas qu'en cela il ſoit à imiter. »

V. 7. — Var. du ms. :

Et tout ce qu'il leur pence *apporter d'eſperance.*

V. 13. — *Et meſmes,* meſmes a ici le ſens de & maxime, & *ſurtout.*

SONNET V

V. 5. — Cf. :

Vous deuez voſtre mere humblement honorer,
La craindre & la ſeruir, qui ſeulement de mere
Ne vous ſert pas ici ; mais de garde & de pere.

(Ronſard. Loc. cit. p. 35.)

V. 6. — *Meſme,* ut ſupra *ſurtout,*

V. 11 & 13. — Var. du ms. :

. . . . . *d'vn grand chemin battu.*
Et droict par l'inſentier . . . . . .

Ces derniers vers préſentent une alluſion à un paſſage d'Héſiode (*Travaux & Jours,* 287-292), que Jacques le Gras avait traduit en 1586 de cette manière :

Au vice tout à coup aiſément on paruient :
Le chemin y eſt court & fort prez il ſe tient :
Mais les Dieux immortels ont mis ſueur & peine
Au deuant de vertu : Vn long ſentier y meine,
Et roide & raboteux pour le commencement.
Mais eſtant au ſommet, par apres aiſement
On la trouue, combien qu'elle fut difficile.

SONNET VI

Cf. Ronſard (Loc. cit. p. 38) :

Ne vous monſtrez iamais pompeuſement veſtu ;
L'habillement des Rois eſt la ſeule vertu
Que voſtre corps reluiſe en vertus glorieuſes.

V. 3 & 4 :

Rem geret atque novi reſecabit inania luxus
Inſtrumenta, modum veterem patriumque reducet
Veſtibus & menſis . . . . . .

(Mich. Hoſpit. Epiſt., l. v. Ad Franc., II.)

V. 9 & 10. — L'Hopital diſoit à François II :

Vel genitore tuo, vel avo clementius unquam
Nil ſumus experti. Facilis vel promptus ad iram
Neuter erat. Jecur & placabile pectus utrique.

(Loc. cit.)

Dernier tercet. — La penſée du poëte dans Ronſard eſt un peu différente.

Ayez, dit-il au jeune roi,

Ayez autour de vous des perſonnes notables
Et les oyez parler volontiers à vos tables,
Soyez leur auditeur comme fut votre ayeul,
Ce grand François, qui vit encores au cercueil.

SONNET VII

V. 4. — Var. du ms. :

Ny de quoy vng grand Roy ſe doibt plus engarder.

Le premier quatrain de ce ſonnet rappelle les vers de Racine dans *Eſther :*

Déteſtables flatteurs, preſent le plus funeſte.

Cf. Ronſard (loc. cit. p. 36) :

Malheureux ſont les Rois qui fondent leur appui
Sur l'ayde d'vn commis, qui par les yeux d'autruy
Voyent l'eſtat du peuple, & oyent par l'oreille
D'vn flateur menſonger qui leur conte merveille.
Tel roy ne regne pas, ou bien il regne en peur
(D'autant qu'il ne ſcait rien) d'offenſer vn trompeur.

V. 11. — *Si doncq. Or donc.*

V. 12. — Var. du ms. :

Sire ie conuiens que l'vn à l'autre ſe prefère.

SONNET VIII

Le commencement de ce ſonnet se peut rapprocher du vers de Corneille (Cinna) :

Je ſuis maître de moi comme de l'univers.

Et de l'épigramme de J.-B. Rouſſeau :

Eſt-on héros pour auoir mis aux chaines
. . . . . .
Sauoir ſe vaincre & réprimer les flots
De ſon orgueil, c'eſt ce que j'appelle être
Grand par ſoi-même & voila mon héros.

V. 7. — Var. du ms. :

Joinctz auec les biens . . . . . .

SONNET IX

V. 6 :

Et que les crediteurs . . . . . .

Ce mot figure en tête du XVe rondeau de Mellin de Saint-Gelais, à Ribard, crediteur importun. (Œuvres de Saint-Gelais, Ed. Blanchemain, I, 317.) — A propos de cette expreſſion, La Monnoye, dont le commentaire eſt donné en cet endroit, rappelle le vers de Marot :

Mes créanciers qui de dizains n'ont cure.

V. 8 :

La querelle du peuple . . . . . .

C'eſt-à-dire les plaintes, les réclamations du peuple.

V. 13. — Var. du ms. :

Voids de bien en mieulx . . . . . .

SONNET X

Cf. Ronſard (loc. cit. p. 37) :

Ne pillez vos ſuiets par rançons ny par tailles,
. . . . . .
Car pour viure content vous en auez aſſez.

V. 14 :

Car, Sire, il le fault tondre & non pas eſcorcher.

Mû par un ſentiment analogue, Du Bellay a dit dans une pièce imitée de l'Hopital & adreſſée au roi François II :

Vous ſouuenant qu'Homere en l'Iliade belle
Le franc Agamemnon, paſteur du peuple appelle

Et que le bon paſteur aime ſon trouppeau
En doit prendre la laine & lui laiſſer la peau.

Ces deux derniers vers ne ſont pas dans l'Hopital, mais Magny s'eſt ſouvenu du trait ajouté par ſon ami à la penſée du chancelier.

La penſée du poëte en ce ſonnet ſe retrouve dans un paſſage du *Teſtament politique de Richelieu* (éd. de 1769, I, 225-226).

SONNET XI

V. 1. — Courage dans le ſens de cœur, eſprit.

. . . . . *Si toſt que par l'age,*
Vous ſerez homme faict de corps & de courage.

(Ronſard. Inſtitution, éd. cit. p. 36.)

V. 3. — Var. du ms. :

Il fault pour bonne lois . . . . . .

V. 8 :

Expectavi ut faceret uvas & fecit labruſcas.

(Iſai. v, 2, 4.)

SONNET XII

V. 8. — Var. du ms. :

Deffendent par raiſon & leur erudition.

Ce vers peut être corrigé de deux manières, ſoit que l'on ſupprime le mot leur, ſoit que l'on retranche la conjonction. Dans

cette dernière leçon, qui a paru la meilleure, érudition a le ſens d'enſeignement, doctrine.

On trouve avec cette acception le terme qui nous occupe, dans le paſſage ſuivant de la XIe nouvelle de l'Heptameron :

« En chaire ne ſe doit tenir propos qui ne ſoit totalement à l'erudition de ſon prochain & l'honneur de Dieu. »

M. Littré a cité cet exemple, ſans inſiſter ſur le ſens donné ici au mot religieux érudition.

V. 13 :

Il ſemble qu'à leur zèle il fault eſgard auoir.

Ronſard ſe montre ici d'une toute autre opinion :

Il faut, dit-il, tenir la loy de vos yeux
Qui furent rois en terre & ſont la haut aux cieux
Et garder que le peuple imprime en ſa ceruelle
Le curieux diſcours d'vne ſecte nouuelle...
Il faut que la raiſon s'exerce en bataillant
Contre la monſtrueuſe & fauſſe fantaiſie,
De peur que vainement l'ame n'en ſoit ſaiſie.

SONNET XIII

V. 14. — Ce dernier vers ſemble par contraſte une reminiſcence de celui d'Auſone au ſujet de Vénus :

Vincere ſi poſſum nuda, quid arma gerens !

La même penſée a dicté le vers de Ronſard :

Ainſi (par l'amour qu'ils inſpirent) les puiſſants Rois
Ont gardé leur empire & non par le harnois.

Harnois a ici le ſens d'armure & par extenſion de violence, V. plus haut : S. II, v. 12.

SONNET XIV

V. 5 :

Le paſteur qui au lieu de s'atendre.

Demeurer, ſe fixer. To reſt. (Cotgrave.) Du Cange donne comme équivalents latins au verbe attendre les mots *cuſtodire, obſervare.*

C'eſt avec cette dernière acception que s'emploie encore aujourd'hui le mot attendu dans le texte des déciſions adminiſtratives ou judiciaires.

Dans le paſteur nonchalant du troupeau, Magny a en vue le prélat qui pour jouer un rôle politique à la cour, abandonnait ſon évêché. Les mémoires du temps nous montrent tous les Dignitaires de l'égliſe près du Roi ou du Pape, & Courval-Sonnet a fait dans ſes poëſies (*Satyres*, III, éd. de 1622) un tableau émouvant de l'adminiſtration des cuſtodinos chargés de veiller ſur l'Egliſe ou ſur l'Abbaye, en l'abſence du ſupérieur eccléſiaſtique ou du commandataire.

Le lecteur, pour ſe rendre un compte exact des abus ſignalés par Courval-Sonnet, peut ſe reporter au texte de la ſatire dont nous nous contentons de citer quelques vers au ſujet des paſteurs nonchalants :

Curez à courterobbe, Eueſques à caſaque,
Qui pour croſſe ont l'eſpée, & pour mitre le caſque,
Et pour rocquet pliſſé le corcelet doré,
Pour chappe ſur le dos vn manteau chamarré
D'vn ſuperbe clinquant ſur très-fine eſcarlatte,
Doublé de toille d'or qui par la ruë eſclatte !
Ainſi ſera veſtu ce grand prelat guerrier,
Cet eueſque de cour, qui ſe fait charier
Au Louvre & au palais plus ſouuent qu'à l'égliſe,
Ou bien chez les Seigneurs & dames qu'il courtiſe...

Abus inveterez, pernicieux exemples !
Ainſi en pluſieurs lieux les ſainctz & ſacrez temples
Sont privez de paſteurs capables de preſcher,
De preſtres, d'ornements qu'il faut ailleurs chercher,
Lorſqu'il faut celebrer le tres-divin Service
Et offrir au grand Dieu l'eternel Sacrifice.

V. 10. — *Divorce, diſſention.*

SONNET XVI

V. 4. — Var. du ms.:

Abaiſſez donc deuant ſa Maieſté diuine.

V. 6. — Corr.:

. . . . . *toutes punitions.*

SONNET XVII

V. 4 & 13. — Var. du ms.:

. . . . . *ſes humbles & ſes doux;*
Car, ſouſtement de Dieu . . . . . .

V. 5 & 7. — Var. propoſées:

Il vous fault eſtre ainſi grand de ſens & prudence.
Tout ainſi donc que Dieu . . . . . .

SONNET XVIII

V. 5.

Mais en vng ieune Roy vng ſi gentil courage.

Nouvel exemple de courage dans le ſens de cœur, eſprit.

SONNET XIX

V. 14. — Var. propofée :

Car ie ſçay qu'il n'eſt chofe ou dicte ou bien defcritte.

V. 14. — Traduction du vers d'Horace :

Hæc placuit ſemel, hæc decies repetita placebit.

(Ars poetica, 365.)

ÉPITRES

EN PROSE ET EN VERS.

OLIVIER DE MAGNI

A MONSEIGNEVR D'AVANSON.

MONSEIGNEVR, entre les faueurs que i'ay receu de feu monſieur Salel, i'ay eſtimé celle bien grande, quand il luy plaiſoit me communiquer familierement toutes ſes œuures meſmes la traduction de l'vnze & douzieſme liure de l'Iliade qu'il a rendus en François. Mais plus grande faueur encor quant il luy pleut les me bailler en mourant, & me commander de choiſir quelque perſonnage de marque, qui preſentaſt de rechef au Roy ſes deux liures en teſmoignage de l'obeiſſance qu'il luy auoit portée. Leſquelz ie me ſuis aduiſé vous preſenter, afin de faire deux choſes à la fois qui me feront grandement honorables. L'vne d'autant que i'obeis au commandement de celluy auquel

pour ſes infiniz merites, & pour l'amytié qu'il me portoit non vulgaire, ie m'eſtois rendu obeiſſant ſeruiteur. L'autre par ce que ceſt œuure eſtant entre voz mains, ſera tant bien qu'il ne ſeroit poſſible de la mettre mieulx. Car d'vne part pourrois i'oublier combien ledict Seigneur Salel m'a traicté fauorablement, & affectionnéement chery? combien de part i'auois en ſa bonne grace, & quelle legitime il vouloit que i'eſperaſſe de ſon bien? ou combien il eſtimoit mon peu de ſçauoir, & quel teſmoignage il en portoit à toutes perſonnes? Certes Monſeigneur i'ay ces choſes tellement imprimées en mon eſprit, qu'encor que i'aye enſeuely dans vng meſme tombeau l'atente de mon bien auec ſon corps treſpaſſé, ſi eſt ce que ie ne ſçaurois perdre la memoire de ſes obligations, qu'au parauant ie n'euſſe perdu le cours de ceſte mienne propre vie. Et d'autre part ie confeſſeray touſiours que ie doy honneur à l'antiquité de voſtre nobleſſe, porte reuerence à l'eſtat auquel vous eſtes, & veulx faire ſeruice à l'auctorité de voſtre charge. Mais contemplant l'excellance de voſtre eſprit, la bonté de nature, la cognoiſſance des lettres, l'experience des choſes, & la courtoiſie de voſtre bonne grace, cela fait croiſtre, non ſeulement ce mien honneur, reuerence, & ſeruice, mais encore eſt cauſe que ie vous admire, & que tout autant qu'il m'eſt permis, ie vous adore. Et comme tel vous ay choiſi digne de tel preſent, & de toutes autres bonnes choſes qui pourroient à iamais venir de ma petite puiſſance. Donc raſſemblant la grandeur de ceſt œuure, auec la portée

de voz valeurs, ie recognoy que mon debuoir s'eſt heureuſement acquité des deux choſes que i'auois entreprinſes. Et bien que ie ſoye certain que vous n'ignorez pas les careſſes qui ſont deues à ceſt Homere François, & me tienne aſſeuré qu'il les aura de vous toutes telles qu'il merite, ſi ne ſçay ie pas s'il ſeroit à ma puiſſance de vous repreſenter au vif, le deſir affectionné duquel ie les vous preſente : d'autant que la ſouuenance du Seigneur me trouble de ſorte, que ie ne me fie pas de pouuoir declairer la moindre de mes conceptions & penſées. Toutesfois i'en dirai ce mot. Que ie vous faiz ce preſent qui eſt tout le bien que i'en doys atendre iamais, & toute la recompence de mon long & loyal ſeruice : ſi ce n'eſt que ie reſerue quelques lettres que i'ay appriſes auec luy, leſquelles i'ay vouées auec mon corps preſt à ſe ſacrifier pour voſtre obeiſſance & ſeruice. Or me ſouuient à preſent que le premier iour que ie vous feiz la reuerence, vous me fites tant d'honneur, & depuis vous a touſiours pleu me fauorir, de ſorte que ie ne doy craindre de vous faire, comme ie faiz, deux requeſtes tant & ſi tres humblement qu'il m'eſt poſſible. L'vne ſera qu'apres que vous aurez preſenté au Roy ceſte traduction, comme ie croy que vous ferez de bien bon cueur, que vous me faictes ce bien de me dire le contentement que ledict Seigneur en aura prins, afin que mon ame deſolée ſe reſiouyſſe de la faueur qu'il porte aux cendres de mon Mœcene regreté, & qu'elle ſe rembource de la triſteſſe incomparable qu'elle en porte. L'autre ſera que

vous faictes tant pour ce treſpaſſé, de ſoutenir ſon party contre ceux qui diſent que ceſte traduction a été faicte ſur le Latin, & non ſur la premiere & originaire langue Grecque : car traduiſant, & dictant, i'ay touſiours eſcript ſoubz luy, & puis veritablement teſmoigner du contraire. Es ores que lors qu'il les preſenta premierement au Roy, il euſt vſé de pluſieurs mots latins comme Menelaus & Euripilus & ne fut pas eſcript le Grec naturel comme Μενέλαος καὶ Εὐρύπιλος, il faiſoit cela penſant faire mieulx entendre les noms propres eſtant renduz en latin & langaige familier à pluſieurs, que s'il les euſt laiſſé purement Grecs & cogneuz à peu de perſonnes. Et de faict peu auant que mourir, il auoit corrigé ceſte faulte de ſa main, & tous ces motz latins auoit rendus François, approuuant l'oppinion de Monſieur de Ronſard qu'il admiroit grandement : & m'exortant de me contregarder de tomber en erreur ſemblable. I'ay telle fiance en voſtre honneſteté, qu'il m'eſt aduiz que ces deux miennes requeſtes ſont deſia accordées. Parquoy reuenant en moymeſmes, & quelque peu recreé, ie changeray mon ſtille faiſant entendre par l'Vmbre dudict Seigneur Salel, le ſurplus que ie n'euſſe peu dire de moy meſme.

MAGNI

AV LECTEVR.

Ie ſuis tant ſoigneux, Amy lecteur, d'augmenter la reputation, que feu Monſieur Salel auoit acquiſe, & du contantement de tous ceux qui pour ſe rendre plus doctes ou examiner les teſmoings de ſa louange prennent la peine de lire ſes œuures, que pour ſatisfaire à l'vn, & à l'autre, i'ay mis extreme diligence de recouurer le commancement de ſa traduction du treizieme liure de l'Iliade. Eſtimant que des choſes bonnes, ores que ſoient moindres que n'eſt ceſte cy, il en vault mieulx peu, que point. Par ainſi tu prendras en gré ce petit fragment, atendant que i'aye la fortune de le recouurer complet, & le te communiquer d'auſſi bon cueur que ie deſire.

EPISTRE A SES AMIS

DES GRACIEVSETEZ DE D. L. L.

Qve faites vous, mes compagnons,
Des cheres Muſes chers mignons?
Av' ous encore en noſtre abſence
De voſtre Magny ſouuenance?
Magny votre compagnon dous,
Qui ha ſouuenance de vous
Plus qu'aſſez, ſ'vne Damoiſelle
Sa douce maitreſſe nouuelle
Qui l'eſtreint d'vne eſtroite foy
Le laiſſe ſouuenir de ſoy.
Mais le Pouret qu'Amour tourmente
D'vne chaleur trop vehemente,
En oubli le Pouret ha mis
Soy meſme & ſes meilleurs amis:
Et le Pouret à rien ne penſe,
Et ſi n'a de rien ſouuenance,
Mais ſeulement il lui ſouuient
De la maitreſſe qui le tient,
Et rien ſinon d'elle il ne penſe,
N'ayant que d'elle ſouuenance,
Et tout brulé du feu d'amours

Paſſe ainſi les nuits & les iours,
Sous le ioug d'vne Damoiſelle,
Sa douce maitreſſe nouuelle,
Qui le fait ore eſclaue ſien,
Atache d'vn nouueau lien:
Qui le cœur de ce miſerable
Brule d'vn feu non ſecourable,
Si le ſecours ſoulacieus
Ne lui vient de ces meſmes yeus,
Qui premiers ſa flame alumerent,
Qui premiers ſon cœur enflamerent,
Et par qui peut eſtre adouci
L'amoureus feu de ſon ſouci.
Mais ny le vin ny la viande,
Tant ſoit elle douce & friande,
Ne lui peuuent plus agreer.
Rien ne pourroit le recreer,
Non pas les gentileſſes belles
De ces gentiles Damoiſelles,
De qui la demeure lon met
Sur l'Heliconien ſommet,
Qu'il auoit touſiours honorees,
Qu'il auoit touſiours adorees
Dés ſon ieune aage nouuelet,
Encores enfant tendrelet.
Adieu donq Nynfes, adieu belles,
Adieu gentiles Damoiſelles,
Adieu le Chœur Pegaſien,
Adieu l'honneur Parnaſien.

Venus la mignarde Deesse,
De Paphe la belle Princesse,
Et son petit fils Cupidon,
Me maitrisent de leur brandon.
Vos chansons n'ont point de puissance
De me donner quelque allegeance
Aus tourmens qui tiennent mon cœur,
Genné d'vne douce langueur.
Ie n'ay que faire de vous, belles :
Adieu, gentiles Damoiselles :
Car ny pour voir des monceaus d'or
Assemblez dedens un tresor,
Ny pour voir flofloter le Rone,
Ny pour voir escouler la Sone,
Ny le gargouillant ruisselet,
Qui coulant d'vn bruit doucelet,
A dormir d'vne douce enuie,
Sur la fresche riue conuie ;
Ny par les ombreus arbrisseaus,
Le dous ramage des oiseaus :
Ny violons, ny espinettes,
Ny les gaillardes chansonnettes,
Ny au chant des gaies chansons
Voir les garces & les garçons
Fraper en rond, sans qu'aucun erre,
D'vn branle mesuré la terre ;
Ny tout cela qu'a de ioyeus
Le renouueau delicieus,
Ny de mon cher Givès (qui m'ayme

Comme ſes yeux) le confort meſme.
Mon cher Givès, qui comme moy
Languit en amoureus émoy
Ne peuuent flater la langueur
Qui tient genné mon pauure cœur,
Bien que la mignarde maitreſſe
Pour qui ie languis en détreſſe,
Contre mon amoureus tourment
Ne s'endurciſſe fierement:
Et bien qu'ingrate ne ſoit celle,
Celle gentile Damoiſelle
Qui fait d'vn regard bien humain
Ardre cent feus dedans mon ſein.

Mais que ſert toute la careſſe
Que ie reçoy de ma maiſtreſſe,
Et que me vaut paſſer les iours
En telle eſperance d'amours,
Si les nuiz de mile ennuiz pleines
Rendent mes eſperances veines?
Et les iours encor plein d'ennuis
Qu'abſent de la belle ie ſuis,
Quand ie meurs, abſent de la belle,
Ou quand ie meurs preſent pres d'elle,
N'oſant montrer (ô dur tourment)
Comment ie l'ayme ardantement.

Celuy vraiment eſt miſerable
Qu'Amour, voire eſtant fauorable,

Rend de ſa flame langoureus.
Chetif quiconque eſt amoureus,
Par qui ſi cher eſt eſtimee
Vne ſi legere fumee
D'vn plaiſir ſuiui de ſi pres
De tant d'ennuiz qui ſont apres.
Si'ay ie auſſi cher eſtimee
Vne ſi legere fumee.

INDEX

DES NOMS PROPRES

Les lettres qui précèdent les chiffres indiquant les pages, désignent les volumes, savoir : G. *Gayetez ;* — *A. Amours ;* — *S. Souspirs ;* — O. *Odes ;* — *H. Hymne sur la naissance de Marguerite de France.*

ALAIN (Jean), violoniste. — *O.* II, 112.

ALBERT, joueur de luth. Il se nommait Alberto Ripano. Il était Italien & mourut de la pierre. Saint-Gelays & Ronsard lui ont composé des épitaphes. — *O.* II, 111.

ALIGRE (Raoul), fils d'Étienne d'Aligre, seigneur de la Rivière. — *A.* 95.

ALSINOIS (le comte d'), anagramme de Nicolas Denisot, auteur de quelques noëls, habile calligraphe & peintre. On lui doit beaucoup de ces

portraits aux trois crayons, ſi à la mode au XVIe ſiècle & ſi recherchés de nos jours. — *G.* 3, 71. — *S.* 61. — *O.* I, 58; II, 90, 113. — *A.* 14.

ANET ou Ennet (Jardins d'). — *O.* II, 5, 7.

ANNE, maîtreſſe d'Ol. de Magny. — *O.* II, 133, 175, 206, 214, 219.

ANTONINE, courtiſane Romaine, aimée de Magny. — *S.* 59.

ARCADELT (Jacques), muſicien célèbre, né dans les Pays-Bas, fut camerlingue de la chapelle du pape, a mis en muſique beaucoup de vers des poëtes de la Pléïade. Il floriſſait dans la première moitié du XVIe ſiècle. — *O.* II, 112.

AUTELZ (Guillaume des), poëte charolais (1529-1580). — *G.* XI. — *S.* 32, 58.

ARMAIGNAC (Georges d'), cardinal du titre de S. Jean & S. Paul. Promu en 1544 archevêque de Touloufe, mort en 1585. — *O.* I, 32.

AUBERT (Guillaume), avocat, né à Poitiers, a écrit quelques livres d'hiſtoire, des traductions, des poéſies, &c., mort en 1601 avocat au Parlement de Paris. — *O.* II, 133.

AVANSON (Jean d'), ſeigneur de Saint-Marcel, ambaſſadeur à Rome, ſurintendant des finances sous Henri II. Il eut quatre enfants : Guillaume, Laurens, Loyſe & Lucrèce. — *G.* XV, 98. — *O.* I, XXIJ, XXXIJ; I, 54, 73, 114, 122, 136, 144, 153, 157; II, 246. — *S.* VI, X, XIII, 53, 62, 85; 108.

AVANSON (Guillaume d'), fils du précédent, abbé de

Longpont, camérier du pape, archevêque d'Embrun & cardinal. — *O.* I, 131.

AVANSON (Laurens d'), ſeigneur de Vaulſerres, fils de Jean. — *O.* I, 131; II, 105.

AVANSON (Loyſe d'), fille de Jean, mariée à Jean Flehard. — *S.* 63. — *O.* I, 127.

AVANSON (Françoiſe & Lucrèce d'), filles de J. d'Avanſon. — *O.* I, 131.

AYMON (Sire), Ennemond ou Edmond Perrin, mari de Loyſe Labbé, la belle Cordière, dont Magny était amoureux. — *O.* II, 222.

BAÏF (Jean-Antoine de), un des poëtes de la Pléïade (1532-1589). — *G.* XII. — *S.* 32, 58. — *O.* I, 129.

BAYARD (Pierre du Terrail, ſieur de), dit le Chevalier ſans peur & ſans reproche — *O.* I, 129.

BELLAY (Joachim du), l'un des poëtes de la Pléïade (1524-1559). — *G.* XV, XVI, 59. — *A.* 11. — *S.* IX, 11, 32, 54, 58, 60, 67, 68, 71, 84, 94, 100. — *O.* I, XXIII, 114; II, 111.

BELLEAU (Rémy), l'un des poëtes de la Pléïade (1528-1577) — *A.* 14. — *G.* 101. — *O.* II, 115. — *S.* 30.

BERNARDIN, guitariſte. — *O.* II, 112.

BERTRAND (Jean), ſeigneur du Frazin, conſeiller au grand Conſeil, puis garde des ſceaux de France pendant la paralyſie de François Olivier, grand chancelier de 1550 à 1559, archevêque de Sens & cardinal, mort à Veniſe en 1560. — *A.* 115. — *S.* XXI. — *O.* I, 91, 118.

Billot. — *S.* 59.
Bizet (Jacques). — *S.* 40, 93. — *O.* II, 138.
Blanchy (Guillaume). — *O.* II, 35.
Bonard. — *S.* 93.
Boucher (Michel), ſeigneur de Bois-Commun, a écrit une Oraiſon ſur la mort de Jean de Bourbon, comte d'Anghien (Paris, 1557, in-8°). — *S.* 98.
Bourbon (Jean de), comte d'Anghien & de Soiſſons. — *O.* I, xxi, 12.
Brageloigne (Jérôme de), tréſorier de l'extraordinaire des guerres. — *S.* 59.
Breton (François le), traducteur de *la Fontaine d'honneur & de vertu* (Lyon, J. de Tournes, 1555). Du Bellay parle de lui dans ſes *Regrets* comme d'un pareſſeux & d'un poltron. — *S.* 93.
Brinon (Jean), ſeigneur de Villènes, conſeiller au parlement de Paris, a écrit en vers français les *Amours de Sydere*. Il ſe ruina en prodigalités. Baïf, vers la fin du premier livre de ſes *Mimes*, où il le nomme Norbin, fait alluſion à ſa fin malheureuſe. — *S.* 23, 62. — *O.* I, 64.
Buys (Guillaume du), poëte dont les œuvres ont été imprimées en 1583 (Paris, J. Fevrier, in-12). Il fut couronné aux Jeux Floraux. Magiſtrat à Rennes, il y vécut de longues années. Beaucoup de ſes vers ſont dédiés à des Bretons. Vers la fin de ſon livre ſe trouvent deux ſonnets dédiés à Olivier de Magny. — *S.* 42. — *O.* I, xxxv, 89; II, 88.
Calais (Priſe de). — *O.* II, 24.

CAPPEL. Il y avait alors quatre frères de ce nom : Jacques, jurifconfulte & magiftrat, qui fe fit proteftant; Guillaume, feigneur de Pugny, docteur en médecine, ligueur effréné ; Louis, feigneur de Moniambert, régent au Collége du cardinal Lemoine & à celui de Bordeaux, fe fit auffi proteftant ; enfin, Ange, feigneur du Luat, qui embraffa auffi la religion réformée. Ce dernier était ami de Ronfard. Il eft à fuppofer qu'il s'agit de lui. — *G.* 65.

CARAFFA (Charles), cardinal, neveu du pape Paul IV. — *S.* xvj, 30, 84.

CARLE (Lancelot de), évêque de Riez, fut élevé à cette dignité à fon retour de Rome (1550), où Henri II l'avait envoyé en miffion. — *G.* xi, 80. — *S.* 10, 85. — *O.* I, 121, 143; II, 112.

CASIN, — *S.* 87.

CASTAIGNE (Jean de), poëte bordelais. — *A.* 17, 97.

CASTIANIRE, maîtreffe d'Olivier de Magny. — *G.* xiij. — *S.* xii. — *A.* 2, & *paffim.*

CASTELLAN (Honoré), médecin. — *S.* 54. — *O.* I, 116.

CASTIN (Jean), fecrétaire de Jean d'Avanfon, furintendant des finances. — *G.* 71, 96. — *S.* 59. — *O.* II, 74.

CHABASSOL. — *G.* 70.

CHANDON (Gratian), poëte mâconnais. — *G.* 51.

CHARBONNIER (François de), poëte. — *G.* xi, 63, 93. — *S.* xi, xiij, 55. — *O.* I, xxii, 89; II, 96.

CHARLES, voyez CARAFFA.

CHERON (De Sainct), voyez SALEL.

CHEVERRY (Pierre de). De la famille d'Etcheverry. Général des finances. Voir le *Nobiliaire Toulouſain*. — *O.* II, 197.

COLET (Claude), de Rumilly en Champagne, a traduit l'*Hiſtoire Paladienne* & un livre des *Amadis*, a écrit en vers l'épitre du *Coq à l'Aſne*, l'oraiſon de *Mars*, &c. — *A.* 16.

COMPAIN (Nicolas), conſeiller au grand Conſeil, fut un des juges envoyés à Cahors, en 1561, pour ſévir contre les meurtriers des proteſtants. — *S.* 66. — *O.* I, 104.

CORYDON, voyez JAMYN.

COURTISANES ROMAINES. — *S.* 59, 82. — *O.* I, 146.

DALECHAMPS, médecin, né en Normandie, qui exerçait ſon art à Lyon. — *S.* 72.

DAURAT (Jean DINEMANDI, ſurnommé), poëte latin, né au Dorat en Limouſin, mort à Paris en 1588, âgé de 80 ans. Il fut profeſſeur au Collége royal & le maître des poëtes de la Pléïade. — *A.* 3.

DAVIT (Jean), joueur de flûte. Selon toute préviſion David Rizzio, qui, devenu plus tard le favori de Marie Stuart, fut aſſaſſiné en ſa préſence par Darnley en 1565. — *S.* 85. — *O.* II, 112.

DELAUNÉ, dame ſavante aimée de Magny. — *O.* I, 52. — *H.*

DENIZOT (Nicolas), voyez ALSINOIS.

DIANE DE POITIERS, ducheſſe de Valentinois, fille de

J. de Poitiers, comte de Saint-Vallier, & de Jeanne de Baftarnay, veuve de Louis de Brézé. Elle avait 47 ans quand Henri II s'éprit d'elle. Difgrâciée à la mort du roi, elle mourut en 1566, âgée de 67 ans. — *O.* I, 10; II, 1, 5.

Dolu. — *S.* 105.

Dubuix, voyez Buys.

Durant (Denis) — *G.* 21, 31.

Durban (Michel-Pierre de Mauléon, protonotaire) allié aux Vincents de Mauléon, originaires d'Italie, qui avaient fait fouche dans le Comtat Venaiffin. — *G.* 8, 42. — *A.* 94. — O. I, 59, 88. — *S.* xi.

Duthier (Jean), feigneur de Beauregard, confeiller du roi, fecrétaire des finances. — *S.* xx, 3, 22, 85, 121, 123. — *O.* I, 41; II, 14, 113, 242.

Eme, conseiller au Parlement de Grenoble. — *S.* 48, 108.

Farnèse (Alexandre), cardinal du titre de Saint-Ange, neveu du pape Paul III, promu en 1534, mort en 1589. De 1554 à 1558, il fut évêque de Cahors, où il ne vint jamais. — *O.* I, 28.

Faure (Jean de). — *O.* II, 166.

Faussard (Gabriel du). — *O.* II, 151.

Fé (Le prince de). Alphonfe d'Efte, prince de Ferrare, fils d'Hercule d'Efte & de Renée de France (1533-1597). Le Taffe l'accompagnait dans fon voyage. — *O.* I, 60.

Flamande (La), dentellière & brodeufe. Il ferait poffible que ce fut la même que Lincte, la lingère du

palais, dont Cl. Marot ſe raille dans ſes poéſies. — *S.* 85. — *O.* II, 113.

FLEHARD (Jean), fils du chancelier de Charles VIII à Naples. Epouſa Loyſe d'Avanſon. — *S.* 63. — *O.* I, 127.

FRANÇOIS Ier, roi de France. — *O.* I, 58.

FUMÉE (Antoine), ſeigneur de Blandé & des Roches, &c., conſeiller au Conſeil privé, ambaſſadeur auprès de Charles-Quint, fils de Martin Fumée & de Martine d'Alès, mort en 1588. — *S.* 25. — *O.* I, 122.

GAY (Jean du), joueur d'épinette. Colletet a écrit la vie d'un Jean du Gué dont la copie exiſte à la Bibl. nat. — *S.* 85. — *O.* II, 111.

GENTILLET (F.), auteur du Diſcours de la Court, &c. (Paris, Danfrie, 1558). — *O.* I, xij.

GILIBERT (Pierre) ou GILBERT, poëte latin. Pluſieurs de ſes poéſies ont été imitées par J. du Bellay. Il était de Touloufe & fut conſeiller au parlement de Grenoble. On trouve, page 112 des *Souſpirs*, un ſonnet de lui. — *S.* 99, 112. — *O.* II, 39.

GIRARD, maître d'hôtel d'Antoine Fumée & de Jean d'Avanſon, peut-être Bernard de Girard, ſeigneur du Haillan, auteur d'un poème intitulé : *L'Union des Princes, par les mariages de Philippe, roi d'Eſpagne, & de Mme Eliſabeth, de France*, &c. (Paris, 1559, in-8°), né à Bordeaux en 1535, mort à Paris en 1610. Un autre Girard (Philippe), avocat vendômois, auteur d'un poème

intitulé : *Quelque chose*, & de stances sur la Sainte Larme, vivait en 1580. — *S.* 28, 34. — *O.* I, 131.

GOHORI (Jacques), Parisien, d'origine florentine, a écrit des livres de médecine & traduit en français des romans de chevalerie. — *S.* 38, 59, 93, 94.

GORDES (Bertrand-Rambaud de Simiane VI, baron de) & de Caseneuve, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller en son privé Conseil, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances & son lieutenant général en Dauphiné. Fut envoyé (1555) à l'armée du maréchal de Brissac en Italie. Du Bellay lui adressa plusieurs sonnets de ses *Regrets*. — *S.* 9, 98.

GORDON ou GOURDON (Marguerite de Cardaillac, vicomtesse de), seconde femme de Jean Ricard de Gourdon, seigneur de Genouillac, Vaillac, &c. Moreri la nomme Marguerite de Ségur, fille de N..., seigneur de Pardaillan. Elle paraît avoir été la Marguerite des *Amours de Magny*. — *G.* 3. — *O.* II, 13, 101.

GRUGET (Claude), éditeur de l'*Heptaméron*, mort jeune en 1560. — *A.* 15.

GUISE (François de Lorraine, duc de), un des plus grands capitaines de son temps; célèbre par la défense de Metz, la prise de Calais, &c.; fut assassiné par Poltrot devant Orléans (1519-1563). — *O.* II, 30.

GUYON (Jacques), ami de Ronsard, de Belleau, de

Pierre Paſchal, &c. — *S.* 30, 116. — *O.* II, 77.
Gyvès (Michel de) — *A.* 136.
Hamelin (Jean de) ou Amelin, traducteur de Tite-Live. Ronſard lui a adreſſé des vers. — *G.* 16.
Henri II, né en 1518, roi de France en 1547, mort en 1559. — *A.* 92. — *O.* I, 83, 118; II, 9, 26.
Hérouard, père du médecin des derniers Valois & de Louis XIII. — *S.* 59.
Heuze. — *G.* 22.
Iliers (Jean d'), gentilhomme, dont le frère, Oudard d'Iliers, épouſa Madeleine Bertrand, fille de Jean Bertrand, garde des ſceaux de France. — *S.* 31. — *O.* II, 107.
Innocent, montreur de singes, mignon de Jules III, puis cardinal du titre de Saint-Onuphre, ſous le nom d'Innocent de Monti, mort en 1557. — *S.* 84 (où il eſt déſigné ſans être nommé), 100, 103.
J. B., voyez Bertrand (Jean).
Jacopin. Jacobo Bertucci de Faënza, peintre, élève de Zuccaro. Il travailla avec Raphaël. — *S.* 100. — *O.* II, 9.
Jamet (Léon), ſeigneur de Chambrun, poitevin, ami de Clément Marot. — *A.* 144.
Jamyn (Amadis), poëte, page de Ronſard, né à Chaource en 1538, mort au même lieu 1593. — *G.* XII, 88.
Janet (François Clouët, dit), peintre du roi, célèbre par ſes portraits (1510-1580). — *S.* 85. — *O.* II, 113.

JARNAC (Guy Chabot, baron de), fameux par ſon duel avec François de Vivonne, ſeigneur de la Chaſtaigneraye. — *S.* 78.

JEHAN DE JEHAN, iſſu d'une ancienne famille du Quercy, anoblie en 1310. — *O.* II, 165.

JEUSNEUR (Le)? — *S.* 30.

JODELLE (Eſtienne), l'un des poëtes de la Pléïade (1532-1573). — *G.* xiij, 29, 59. — *A.* 7. — *O.* I, 58. — *S.* XI.

J. P. T. ou JULES TROIS PAPE (1487-1555). Il s'appelait Gian-Maria del Monte & régna 5 ans. Voyez INNOCENT. — *S.* 84, 100. — *O.* I, 138; II, 97 (alluſion à ſon nom del Monte).

LABÉ (Louiſe), dite la belle Cordière, poëteſſe lyonnaiſe, mariée à Ennemond ou Aymon Perrin. Magny l'aima & fut aimé d'elle. — *G.* xvij. — *S.* xviij. — *O.* I, XXIV, 124, 11, 107 & ſuiv. Le quatrième livre des *Odes* lui eſt conſacré preſque en entier.

LAMBERT, allié de la famille d'Aligre par le mariage de ſa ſœur Madeleine avec Raoul d'Aligre. — *O.* II, 112. — *S.* 85.

LA PORTE (Ambroiſe de), célèbre imprimeur. — *G.* 46.

LA ROZE. — *O.* I, 89.

LAUNAY (Marie de), dame aimée d'Olivier de Magny. — *H.* 38. — *O.* I, 52.

LAURENS. Sans doute Laurens d'Avanſon. Voir à ce nom — *S.* 108.

LAVEINE. — *O.* I, XIX.

LEBRUN (Philippe). — *G.* 99.

LECREC (Olivier), joueur de luth, que Magny compare à Albert. Du Bellay lui a adreſſé des vers. — *S.* 20, 45, 59. — *O.* I, 53, 140.

LESTRANGE (Charles de), protonotaire du cardinal de Guiſe, abbé de Celle, dans le diocèſe de Poitiers, mort en 1565. Il faiſait des vers à une beauté qu'il appelait *Charite*. — *S.* 8.

LOMENIE (Coſme de). — *G.* 54.

LOMENIE (Jean de), ſieur de Nantiac. — *G.* 54.

LONGPONT. Voyez AVANSON (Guillaume d').

LORRAINE (Charles de), cardinal de Guiſe, promu en 1547, mort en 1574. — *O.* I, 21.

LOUISE, Louiſe Labé.

LOUZIÈRE, Louis de Louzières, grand-père de Pons de Louzières Thémines Cardaillac, maréchal de France en 1616. — *S.* 16.

LOYNES (Antoine de), ſecrétaire du roi, réſignataire en faveur de Magny. — *O.* I, XXXV.

MAGDELAINE, maîtreſſe d'Olivier de Magny. — *O.* II, 133.

MAGNY (Michel de), notaire à Cahors, père d'Olivier. — *G.* X. — *O.* II, 66.

MAGNY (Michel II de), frère aîné d'Olivier, ſuccéda à ſon père dans ſon office de notaire. — *S.* 57.

MAGNY (Olivier de). — *G.* IX. — *O.* I, 59, 112; II, 181.

MARCELINE. — *G.* 93.

MARGARIN, fils de Marguerite de Gordon, aimée de Magny. — *O.* II, 47.

MARGUERITE DE FRANCE, ou MADAME, fille de François Ier, ſœur de Henri II, née en 1523, protectrice des poëtes de la Pléïade, épouſa en 1559 Emmanuel Philibert, duc de Savoie, mourut en 1574, à Turin, adorée de ſes ſujets. — *O.* I, 4, 71.

MARGUERITE DE VALOIS, fille de Henri II & de Catherine de Médicis, née à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1552, première femme de Henri IV, morte à Paris le 27 mars 1615. — *H.* 3.

MARSAC. — *G.* 70.

MARSEILLE. — *S.* 93.

MARTIN (Claude), né à Conches-en-Bourgogne, auteur d'un traité latin ſur *les Eléments de la Muſique.* — *G.* 90.

MAULÉON. Voyez DURBAN.

MAUMONT (Jean de), né en Limouſin, abbé de Bellozane, traducteur de nombreux ouvrages grecs & latins, eut quelque part au *Plutarque* d'Amyot & fut principal du collége de Saint-Michel, à Paris, fondé en 1530 par la maiſon de Pompadour. — *A.* 165, 174. — *O.* I, 55.

MESMES (Henri de), ſeigneur de Roiſſy, homme d'Etat, militaire, littérateur & ſavant. En 1556, âgé de 25 ans ſeulement, il était chef des armes dans les Etats de Sienne. — *S.* 90.

MICHEL-ANGE BUONAROTTI, peintre, ſculpteur & architecte (1475-1564). — *O.* II, 9.

MIRAMBEAU. — *S.* 16.

MOREL (Jean de), ſeigneur de Grigny, né à Ambrun,

maréchal-des-logis de la reine. Il voyagea en Italie &, lettré lui-même, fut lié avec tous les littérateurs contemporains. Il était de la famille des Morel, imprimeurs habiles & inſtruits. Il eut d'Antoinette de Loynes, ſa femme, trois filles auſſi ſavantes que leur mère. — *S.* 78.

MOYEN. — *S.* 74, 97.

MURET (Marc-Antoine de), Limoſin, poëte latin & français, profeſſeur d'humanités, puis prêtre & citoyen romain. — *S.* 105. — *A.* 12, 173, 174.

NAVIÈRES (Etienne de), avocat & poëte. La Croix du Maine cite un Charles de Navières, qui paraît être de la même famille. — *G.* 25. — *S.* XI, 50. — *A.* 13, 174. — *O.* I, 58.

NORMANDE (La), entremetteuſe pariſienne. V. *Les OEuvres de Saint-Gelais*, Ed. Blanchemain, II. 57; III. 303, & *l'Enfer de la Mère Cardine.*

PALINGÈNE (Marcel), né près de Ferrare, au XVIe ſiècle, auteur d'un poëme latin : *Zodiacus Vitæ*, dont Magny ſemble avoir commencé une traduction aujourd'hui perdue. — *O.* I, 40.

PARDAILLAN-PANGEAS (Jean de), protonotaire d'Urban, a écrit des poéſies qui n'ont jamais été publiées. Il fut attaché soit au cardinal de Châtillon, ſoit à celui de Lorraine, & ſe trouvait à Rome en même temps que Magny. — *S.* XI, 4, 31, 34, 64. — *O.* I, 47, 58, 89; II, 122.

PARRA (Marguerite de), femme de Michel de Magny, mère d'Olivier. — *G.* X. — *O.* II, 67.

PASCHAL (Pierre de), Toulouſain, qui fut, à force de gaſconnades, ſe faire nommer hiſtoriographe de France. Il conquit l'amitié des littérateurs en leur promettant une place dans ſon livre, qu'il annonça toute ſa vie & dont il laiſſa quelques pages ébauchées. On peut lire dans les *Lettres* de Paſquier une virulente épître adreſſée à Du Verdier, pour ſa bibliothèque, au ſujet de ce perſonnage. Il ſe difait épris d'une demoiſelle de Rivière, pour laquelle il prétendait compoſer des vers ſublimes. Il mourut ſans rien laiſſer, en 1565, à l'âge de 43 ans. — *G.* 1, 9, 37, 70. — *S.* x, xi, 30, 32, 36, 66, 81, 91, 102, 103. — *A.* 89. — *O.* 1, 44, 58, 73, 91, 104, 112.

PAUL III, pape, élu en 1534, mort en 1549. — *O.* I, 30.

PAULE (La). Paule de Viguier, célèbre au XVIe ſiècle, par ſa beauté. Gabriel de Minut écrivit à ſon ſujet un livre des plus ſinguliers, intitulé : *la Paulegraphie*. — *G.* 8.

PESLOE (François). — *O.* II, 69.

PHILIPPE II, roi d'Eſpagne. — *O.* I, 5.

PILA. — *S.* 51, 59.

PIQUET. — *G.* 71.

PORTAL (Berengier), tréſorier de France. — *O.* II, 32.

POULAC, joueur de luth. — *S.* 85.

POULAIN (Le capitaine), officier de fortune renommé pour ſa valeur. — *S.* 78.

QUESNAY (Du). — *S.* 59, 82, 93.

RAMBOUILLET (Charles), cardinal de Rambouillet, évêque du Mans. — *S.* 90.

RAPHAEL SANZIO, (1483-1520). — *O.* II, 9.

REVERGAT (François de), ami de Magny. Ronfard lui a dédié l'*Amour mouillé.* — *S.* 29. — *O.* I, 89.

ROBERT. — *G.* 65. — *O.* I, 51.

RONSARD (Pierre de), prince des poëtes français (1524-1585). — *G.* 15, 59, 71, 81, 88, 104. — *S.* XI, 30, 32, 58, 60, 71, 97. — *A.* 10, 83. — *O.* I, 44, 58, 109; II, 53.

ROUSSEAU, un des fecrétaires de J. d'Avanfon, envieux de Magny. — *S.* 93, 94, 96, 102, 107, 123.

RUBYS (Claude), avocat & hiftorien lyonnais. Allufion à fon nom. — *O.* I, xxviij. Voyez les notes. II, 224.

SAINCT-GELAYS (Melin de), poëte, ami de Clément Marot (1487-1558). — *G.* XI, 76. — *S.* 85. — *O.* II, 71, 113.

SAINCT-JULIEN (Pierre de), Mâconnais, doyen de l'églife de Châlons, auteur de divers ouvrages fur la Bourgogne. — *S.* 59.

SALEL ou SALET (Hugues), abbé de Saint-Cheron, traducteur en vers de 12 chants de l'Iliade, protecteur de Magny. — *G.* X, xiij, 77. — *S.* X. — *O.* I, 54. — *A.* 4, 23, 108, 124, 174.

SAVARON, appartenait à une famille de robe de l'Auvergne. — *S.* 60.

Sève (Maurice), poëte lyonnais, auteur de : *Délie object de plus haute vertu* (Lyon, Sulpice Sabon, 1544) & autres ouvrages obſcurs & alambiqués. Il mourut vers 1564. — *O.* II, 146.

Sueur (Nicolas Le), préſident aux enquêtes, traducteur de *Pindare*. Ronſard lui a adreſſé un ſonnet. — *S.* 93.

Tahureau (Jaques), un des plus gracieux rimeurs du XVIe ſiècle (1527-1556). — *G.* xiij. — *S.* xi, 58. — *O.* I, 58.

Thier (Du), voyez Duthier.

Thouroude. — *S.* 106.

Tine (La), courtiſane romaine. — *S.* 18.

Titien (Tiziano Vecelli, dit le), peintre vénitien (1477-1576). — *O.* II, 9.

Tournon (François de), cardinal, archevêque de Bourges, Lyon, &c., promu en 1530, mort en 1562. — *O.* I, 24.

Touteins (Jacques de). — *O.* II, 87.

Truguet (Guillaume). — *S.* 104. — *A.* 168.

Tumery. — *O.* I, 89.

Tyard (Pontus de), ſeigneur de Biſſy, évêque de Chalon-ſur-Saône. L'un des poëtes de la Pléïade (1521-1605). — *G.* xij, 39. — *S.* 32, 58.

Vaillac (Jean Ricard de Gourdon, quatrième du nom, ſeigneur de), un des cent gentilshommes du roi, gouverneur de Bordeaux. — *S.* 89.

Vauquelin de La Fresnaye (Jean), poëte normand (1535-1607). — *G.* xiij.

VERNASSAL (François de), quercinois, traducteur du roman de *Primaléon de Grèce* (Paris, Longis, 1550, in-folio). — *G.* 83. — *S.* 94.
VIARD (Jacques de), médecin & aſtrologue. — *S.* 59.
VIRGILLE, danſeur. — *S.* 85. — *O.* II, 113.

TABLE

	Pages
AVERTISSEMENT	V
VIE D'OLIVIER DE MAGNY PAR COLLETET.	IX
NOTICE	XXI

Hymne ſur la naiſſance de Madame Marguerite de France :

Sonnet au Roy	2
Hymne	3
A Monſeigneur de Carles, Eueſque de Riez	15
Advertiſſement d'Arnoul L'Angelier au lecteur	17
Au Seigneur Gabriel le Seneux, ode	19
A Denis Durand, ode	24
A Guillaume Truguet, ode	26
A Jan de la Peruſe, poëte tragiq	29
Fantaſie	30
Aux Seigneurs Pierre Robert & Martin Laveine	34
A Madame Marie de Launay,	38
Au Seigneur Claude Robert, luy preſentant le liure de ſes amours	49

Pages

A François Revergat..... 50
Mignardife aus nymfes de Heufe, pour Mignard le chien de fa dame..... 55
Sonet aus mufes mis fur le tombeau de Monfieur Salel, excellant entre les meilleurs poëtes françois..... 59
Sonet Chreftien..... 60
Ian de la Peruze à Olivier de Magni, poëte liriq. 61
Le conte d'Alfinois au pays de Quercy en faueur de Marot, Salel, Magni, Vernaffal, fonnet... 62
Au Seigneur François de Vernaffal, fonnet..... 63
Appendice..... 65

Sonnets de Monfieur de Maigny :

A la Royne, I..... 71
Au Roy, II à XIX..... 72
Notes..... 85

Epîtres :

A Monfeigneur d'Avanfon..... 99
Au lecteur..... 107

Index des nôms propres..... 109

Volumes in-12 écu, imprimés sur papier de Hollande.
Chaque volume : 5 fr. & 7 fr. 50.

Les Contes de POGGE, traduits par M. RISTELHUBER. 1 vol. (*épuisé*).

FERRY JULYOT. *Les Élégies de la belle Fille lamentant sa virginité perdue*, avec introduction & notes par E. COURBET. 1 vol. (*épuisé*).

Poésies diverses attribuées à Molière ou pouvant lui être attribuées, recueillies & publiées par le BIBLIOPHILE JACOB. 1 vol. (*épuisé*).

*Les Gayetez d'*OLIVIER DE MAGNY, avec notice par E. COURBET, 1 vol. (*épuisé*).

*Les Contes & Facéties d'*ARLOTTO, avec introduction & notes par M. RISTELHUBER. 1 vol. (*épuisé*).

Le Cymbalum mundi par BONAVENTURE DES PÉRIERS, avec notice & notes par F. FRANK, 1 vol. (*épuisé*).

L'Élite des Contes du SIEUR D'OUVILLE, avec une notice & des notes par M. RISTELHUBER, 1 vol. (*épuisé*).

Les Vaux de Vire de JEAN LE HOUX, publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe du poète avec une introduction & des notes par ARMAND GASTÉ. 1 vol. (*épuisé*).

Les Serées de GUILLAUME BOUCHET, avec notice & index par ROYBET. 6 vol. Chaque volume. 7 50
(*Les cinq premiers volumes sont en vente.*)

Les Dialogues de TAHUREAU, avec notice & index, par F. CONSCIENCE. 1 vol. 7 50

Les Quatrains de PIBRAC, avec notice & notes par J. CLARETIE & E. COURBET. 1 vol. 7 50

*Les Soupirs d'*OLIVIER DE MAGNY, texte original avec notice par E. COURBET. 1 vol. . . . . 5 »

*Les Odes d'*OLIVIER DE MAGNY, 2 vol. . . . . 10 »

Les Comptes du monde aduentureux, avec des notes, par FÉLIX FRANK. 2 vol.; chaque volume. 7 50

*Les Nouveaux Satyres d'*ANGOT L'ÉPERONNIÈRE, avec une notice & des notes par M. PROSPER BLANCHEMAIN. 1 vol. 7 50

La Satyre Ménippée, avec une notice & des notes, par ÉDOUARD TRICOTEL. 2 vol.; chaque volume. 7 50

Les Propos rustiques de NOEL DU FAIL, avec des notes par M. ARTHUR DE LA BORDERIE, 1 vol. 7 50

Il est tiré quelques exemplaires de cette collection sur papier de Chine, au prix de 25 fr. le volume.

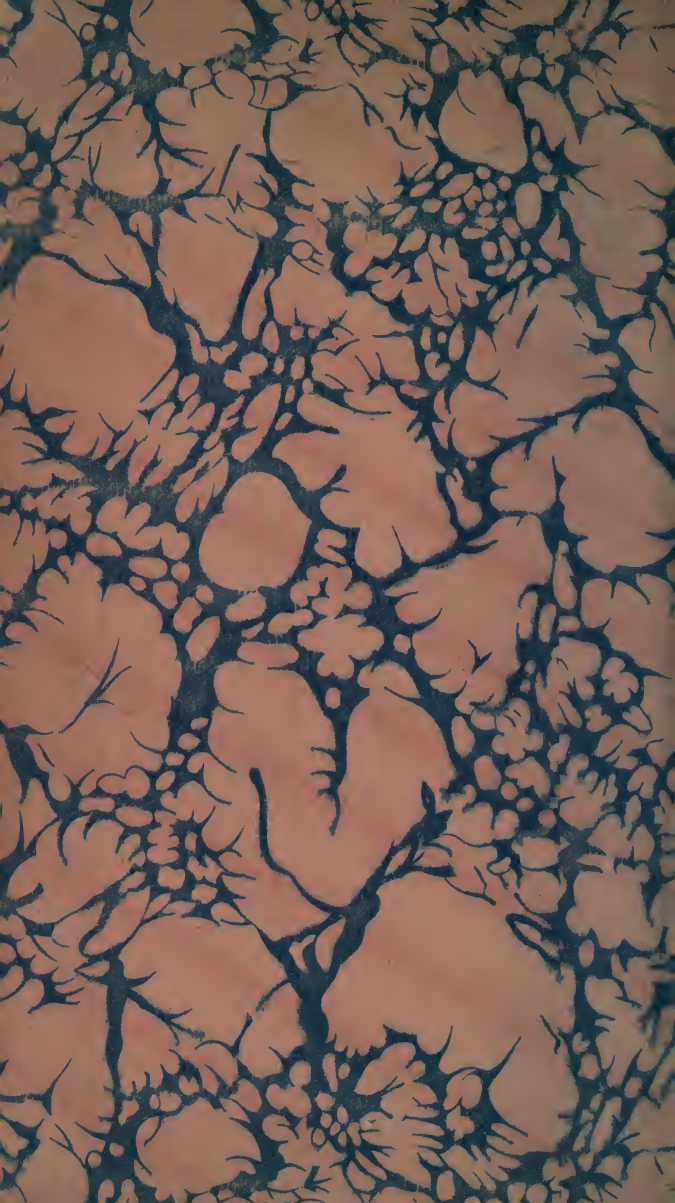

PQ
1629
M3A6
1881

Magny, Olivier de
Dernières poésies

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY